

APPEL D'OFFRE NATIONAL POUR DES OUVRAGES HYDRAULIQUE

Projets : « COD 1139-19 »

Notre réf. : KIR LOG XZ 208-04-2024-COD 1139-19 BMZ



Pour un monde sans faim

Kirumba, le 29 / 04 / 2024

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Appel d'offres public

Madame, Monsieur

Welthungerhilfe a été fondée en 1962. Elle est aujourd'hui l'une des plus importantes organisations privées travaillant dans le domaine de la coopération au développement et l'aide humanitaire en Allemagne. Sans but lucratif, elle est apolitique et non confessionnelle. Les dons de la population représentent un fonds important pour notre travail en Afrique, Asie et Amérique.

En outre, Welthungerhilfe reçoit des subventions du Gouvernement Fédéral Allemand, de l'Union Européenne et de l'Organisation des Nations Unies.

Le changement climatique exacerbe à la fois la rareté de l'eau et les risques liés à l'eau (tels que les inondations et les sécheresses), car la hausse des températures perturbe les régimes de précipitations et l'ensemble du cycle de l'eau ; l'eau c'est la vie. Aujourd'hui, 2 milliards des personnes dans le monde n'ont pas accès à l'eau potable (Rapport sur les objectifs de développement durable 2022) et près de la moitié de la population mondiale connaît de graves pénuries d'eau pendant au moins une partie de l'année. La RDC particulièrement le territoire de Rutshuru à la suite d'un cycle interminable des conflits armés n'échappe pas à ces fléaux malgré son potentiel hydraulique. Ainsi, pour soulager la souffrance de la population, WHH exécute un projet de développement intitulé « amélioration de la résilience dans les zones agricoles de territoire de Masisi au Nord-Kivu, qui sont une destination clé pour les déplacements croissants de population et stabilisation de la région de Kitchanga Nord-Kivu, RD Congo » dans son volet Wash, WHH vise à réhabiliter une adduction d'eau potable dans l'aire de santé CEPROMI.

Dans le but d'améliorer l'accès aux services WASH et prévenir la propagation des maladies en sensibilisant aux pratiques d'hygiène appropriées. L'objectif de volet WASH dans le projet est de limiter la consommation de l'eau non potable qui est source des plusieurs maladies d'origine hydriques et la cause principale de la mortalité chez les enfants de 0 à 5 ans et les femmes allaitantes.

D'où l'élaboration de ces termes de référence pour la motivation des ressources nécessaires pour la réussite de cette activité.

1. Le présent cahier des charges concerne la construction de :

La réhabilitation de l'adduction d'eau potable à Kanyabayonga comprenant un réservoir en béton armé de 70 m³ et dix bornes fontaines. 3 sources situées à MIHILI

Welthungerhilfe/Agro Action
Allemande

Avenue la Corniche, n° 170,
Quartier les Volcans
Commune de Goma
Ville de Goma, RDC
Tél. : +243 816
722 541/Coordination

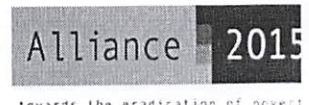
Cellule Vungi n° 10
Quartier Vungi
Ville de Butembo, RDC
Tél. : +243 978143419

Avenue Kasavubu, n° 69,
Quartier Lumumba
Commune Mbunya
Ville de Bunia, RDC
Tél. +243 999 196 660

Avenue UHURU,
Quartier KIKIMBA
Commune de Kirumba
Territoire de Lubero
Tél. : +243847178977 &
+243850399410/Coordination

E-mail :
info.cod.goma@welthungerhilfe.de

Deutsche Welthungerhilfe e.V.
Friedrich-Ebert-Straße 1
D-53173 Bonn
Tel. +49-228-2288-0
Fax +49-228-2288-333
www.welthungerhilfe.de



Membre de l'Alliance 2015,
Réseau d'ONG internationales

Membre de l'Alliance 2015,
Réseau d'ONG internationales

seront captées et collectées pour alimenter un réservoir rigide type OXFAM T70 à BUHUNDU dans le groupement Kanyabayonga.

Lesdites constructions sont situés du territoire de Rutshuru , Nord-kivu, RD Congo pour donner accès à l'eau potable à la communauté lequell l'ONGI WELTHUNGERHILFE lance un appel d'offre.

2. Sont admises à concourir, les entreprises de constructions et Organisations Non-Gouvernementales répondant aux critères du présent CCTP.
3. Le dossier d'appel d'Offres sera consulté et retiré à n'importe quelle heure dans la plateforme E-tender.
4. Les offres devront être valides pendant une période de 90 jours/ soit 3mois suivant la date limite de dépôt, laquelle est fixée au 29 mai 2024 à 23 heures. Elles doivent être téléchargés dans E-tender.
N.B : L'offre qui ne sera pas soumise dans la plateforme E-tender ne sera pas prise en considération.
5. Une visite des lieux sera organisée le 07 mai 2024 à 10h 00, au lieu de rencontre prévus à KANYABAYONGA.

A. INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES

1. Origine des fonds

2. Désignation des travaux

Ces travaux comprennent la construction de :

Réhabilitation du réseau d'adduction d'eau potable dans le groupement Kanyabayonga, aire de santé CEPROMI

(Voir cahier des prescriptions techniques)

3. Soumissionnaire admis :

Est admis à soumissionner toute entreprise de travaux publics et ONG ayant son siège au Nord-Kivu ou disposant d'un bureau opérationnel dans cette province, dûment agréée professionnellement, et disposant de compétences véritables en matière de construction d'ouvrages de type comparable à ceux prévus au présent appel d'offre.

Le soumissionnaire joindra à l'offre les documents administratifs ci-après :

- Notification du numéro d'impôt
- Nouveau Registre de Commerce ou les copies notariées des statuts pour les ONG et Asbl ;
- Identification Nationale ; F92 pour Les ONG locale et asbl ;
- Agrément du ministère des Travaux Publics & Entité Territorial ;
- Attestation fiscale en cours de validité ou récépissé valant accusée de réception de la déclaration et de l'attestation paiement des impôts de trois derniers mois



T



Pour un monde sans faim

Welthungerhilfe/Agro Action
Allemande

Avenue la Corniche, n° 170,
Quartier les Volcans
Commune de Goma
Ville de Goma, RDC
Tél. : +243 816
722 541/Coordination

Cellule Vungi n° 10
Quartier Vungi
Ville de Butembo, RDC
Tél. : +243 978143419

Avenue Kasavubu, n° 69,
Quartier Lumumba
Commune Mbunya
Ville de Bunia, RDC
Tél. +243 999 196 660

Avenue UHURU,
Quartier KIKIMBA
Commune de Kirumba
Territoire de Lubero
Tél. : +243847178977 &
+243850399410/Coordination

E-mail :
info.cod.goma@welthungerhilfe.de

Deutsche Welthungerhilfe
e.V.
Friedrich-Ebert-Straße 1
D-53173 Bonn
Tel. +49-228-2288-0
Fax +49-228-2288-333
www.welthungerhilfe.de

Alliance 2015

towards the eradication of poverty

Membre de l'Alliance 2015,
Réseau d'ONG internationales

- Certificat de visite de site signé par les agents de WHH et l'entrepreneur
- Références vérifiables de bonne exécution des travaux similaires avec d'autres ONGI ou bailleurs des fonds ;



Ces documents sont indispensables à la qualification de l'offre et leur absence est éliminatoire.

Pour un monde sans faim

4. Visite des lieux

Une visite des lieux sera organisée le **07 mai 2024 à 10h00**, dans les quatre villages ciblés pour le projet accompagné par un Ingénieur de WHH.

Un certificat de visite des lieux sera signé en présence des tous les entrepreneurs. Ce certificat devra être inclus dans le dossier de soumission de l'entrepreneur. L'entrepreneur en présentant son offre est censé connaître le site et les conditions de fournitures locales.

Les frais liés aux différents mouvements et préparation de l'offre de l'entrepreneur sont à sa charge ; Welthungerhilfe ne peut être tenue responsable des frais engagés par de l'entrepreneur, même si son offre n'est pas retenue.

Welthungerhilfe/Agro Action
Allemande

Avenue la Corniche, n° 170,
Quartier les Volcans
Commune de Goma
Ville de Goma, RDC
Tél. : +243 816
722 541/Coordination

Cellule Vungi n° 10
Quartier Vungi
Ville de Butembo, RDC
Tél. : +243 978143419

Avenue Kasavubu, n° 69,
Quartier Lumumba
Commune Mbunya
Ville de Bunia, RDC
Tél. +243 999 196 660

5. Composition de l'offre :

L'offre doit obligatoirement comprendre les pièces et les documents suivants :

- La lettre de soumission datée et signée,
- Le dossier « PROJET » qui sera remis au maître d'œuvre et comprendra :
 - Des documents écrits, dont :
 - Le planning définitif des travaux de construction et de la mission,
 - Un bordereau des prix unitaires daté et signé,
 - Un détail quantitatif-estimatif daté et signé.
 - Les documents présentant les références des personnes qui seront engagées sur le chantier (chef de chantier, supervision, etc.),
 - Les documents présentant les références de l'entreprise ou ONG en matière de travaux comparables et éventuellement celles des personnes qui dirigeront les travaux.
 - Une note descriptive de la mise en œuvre (moyens disponibles), de l'organisation et du planning des travaux, et des services qui lui sont liés (ces pièces datées et signées),
 - L'attestation de visite des sites fournie en annexe.

Avenue UHURU,
Quartier KIKIMBA
Commune de Kirumba
Territoire de Lubero
Tél. : +243847178977 &
+243850399410/Coordination

E-mail :
info.cod.goma@welthungerhilfe.de

Deutsche Welthungerhilfe
e.V.
Friedrich-Ebert-Straße 1
D-53173 Bonn
Tel. +49-228-2288-0
Fax +49-228-2288-333
www.welthungerhilfe.de

6. Prix de l'offre :

Le marché couvrira l'ensemble des travaux, sur la base d'un bordereau des prix et du devis estimatif chiffré présenté par le soumissionnaire.



Handwritten signature

Le soumissionnaire indiquera les prix unitaires en chiffres et en lettres et les totaux de toutes les rubriques figurant au bordereau des prix et au devis quantitatif-estimatif.

Les prix unitaires et les totaux établis en dollars, ne sont pas révisables. Le marché étant exempté d'impôts et taxes, les prix n'incluent pas l'ICA (Impôt sur le Chiffre d'Affaires).

7. Durée de validité de l'offre :

Les offres restent valides et les soumissionnaires se conforment à leur offre pendant la durée de 90 jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

8. Lieu et Date limite de la remise de l'offre

Les offres seront postées sur E-tender.

Aucune offre ne sera acceptée par WHH, si celle-ci n'a pas été postée sur la plateforme E-Tender (voir procédure d'enregistrement en annexe du mail).

Notez que, dépasser l'heure et la date limite de soumission tel qu'affiché dans la plateforme, aucune offre n'accepte d'être joint.

9. Examen des offres

Avant d'effectuer l'évaluation détaillée des offres, la WELTHUNGERHILFE vérifie que chaque offre a été dûment signée et que l'offre est conforme pour l'essentiel aux exigences administratives fixées par le CCTP (points 3 du présent chapitre) et la visite du site a été effectuée.

Ce n'est qu'à partir du moment où elle est déclarée conforme en termes administratifs que l'offre peut être examinée dans sa configuration technique et financière.

10. Critères de sélection

Pour cette offre, les critères techniques de sélection suivants seront examinés :

- La présentation du dossier PROJET et planning des travaux et certificat de visite ;
- Compétence des responsables et chefs de chantier (Bac+5 en génie civil ou hydraulique) avec des solides compétences en construction des ouvrages similaires
- Expérience comparable de l'entreprise, (expérience en matière de construction des ouvrages hydrauliques uniquement et dont le minimum de document à présenter est fixé à 10). Le document à présenter sera la réception définitive de l'ouvrage ou le certificat de fin des travaux
- Pertinence de la méthodologie et planning des travaux sur chantier et la mise en œuvre.



Pour un monde sans faim

Welthungerhilfe/Agro Action
Allemande

Avenue la Corniche, n° 170,
Quartier les Volcans
Commune de Goma
Ville de Goma, RDC
Tél. : +243 816
722 541/Coordination

Cellule Vungi n° 10
Quartier Vungi
Ville de Butembo, RDC
Tél. : +243 978143419

Avenue Kasavubu, n° 69,
Quartier Lumumba
Commune Mbunya
Ville de Bunia, RDC
Tél. +243 999 196 660

Avenue UHURU,
Quartier KIKIMBA
Commune de Kirumba
Territoire de Lubero
Tél. : +243847178977 &
+243850399410/Coordination

E-mail :
info.cod.goma@welthungerhilfe.de

Deutsche Welthungerhilfe
e.V.
Friedrich-Ebert-Straße 1
D-53173 Bonn
Tel. +49-228-2288-0
Fax +49-228-2288-333
www.welthungerhilfe.de

Alliance 2015
towards the eradication of poverty

Membre de l'Alliance 2015,
Réseau d'ONG internationales



- Correspondance du prix du soumission au prévision budgétaire et la cohérence entre les prix unitaires et les prix totaux (si après vérification, l'écart entre les prix dépasse 2%, l'offre est rejetée)



Pour un monde sans faim

11. Attribution du marché :

Les offres évaluées et comparées sont ensuite classées par : proposition financière 40% + proposition technique 60% = note 100%. Sous réserve des dispositions de la clause 14 du présent chapitre, la WELTHUNGERHILFE attribue le marché au soumissionnaire dont elle estime l'offre conforme pour l'essentiel aux documents d'appel d'offres, à condition que l'on ait déterminé que le soumissionnaire répond aux conditions administratives stipulées au présent chapitre (points 3 et 5).

Welthungerhilfe/Agro Action
Allemande

Avenue la Corniche, n° 170,
Quartier les Volcans
Commune de Goma
Ville de Goma, RDC
Tél. : +243 816
722 541/Coordination

12. Droit de la WELTHUNGERHILFE d'accepter ou de rejeter l'une quelconque des offres ou l'ensemble des offres :

La WELTHUNGERHILFE se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute offre, d'annuler la procédure d'appel d'offres avant l'attribution du marché, sans recours de responsabilité quelconque vis à vis du ou des soumissionnaires concernés, et sans être tenu d'informer le ou les soumissionnaires affectés des raisons de sa décision.

Cellule Vungi n° 10
Quartier Vungi
Ville de Butembo, RDC
Tél. : +243 978143419

Avenue Kasavubu, n° 69,
Quartier Lumumba
Commune Mbunya
Ville de Bunia, RDC
Tél. +243 999 196 660

13. Notification de l'attribution du marché :

Avant que n'expire le délai de validité des offres, la WELTHUNGERHILFE notifiera par porteur spécial au soumissionnaire retenu qu'il est déclaré adjudicataire provisoire.

Avenue UHURU,
Quartier KIKIMBA
Commune de Kirumba
Territoire de Lubero
Tél. : +243847178977 &
+243850399410/Coordination

Cette lettre d'acceptation indiquera le montant que la WELTHUNGERHILFE paiera à l'entrepreneur au titre de l'exécution et l'achèvement des travaux, ainsi que les modalités de ces paiements. Après réception de cette lettre d'acceptation, l'attributaire doit répondre à WELTHUNGERHILFE dans les deux jours, qu'il y est favorable.

Dès lors il est procédé :

- À la signature du contrat
- À l'information des autres soumissionnaires que leur offre n'a pas été retenue.

Si le soumissionnaire ne répond pas favorablement à la lettre d'acceptation dans les délais indiqués, la WELTHUNGERHILFE procède à l'annulation de l'attribution, par notification par porteur spécial. Le soumissionnaire classé deuxième est alors informé de l'attribution du marché, selon la procédure indiquée qui vient d'être décrite et selon la même réserve de garantie.

E-mail :
info.cod.goma@welthungerhilfe.de

Deutsche Welthungerhilfe
e.V.
Friedrich-Ebert-Straße 1
D-53173 Bonn
Tel. +49-228-2288-0
Fax +49-228-2288-333
www.welthungerhilfe.de



f

14. Signature du marché :

La WELTHUNGERHILFE envoie à l'attributaire du marché, le contrat correspondant dès lors que la lettre d'acceptation est reçue. L'attributaire doit signer dans le jour qui suit la réception.

15. Modalités de paiement du marché :

Le paiement du marché est effectué par tranches successives d'avance de :

- 30% à la signature du contrat,
- 30% pendant l'évolution du marché à 60%
- 30% à la fin des travaux
- 10% après la réception définitive des ouvrages de l'entrepreneur à la Welthungerhilfe.

Le paiement de la tranche suivante est déclenché par un procès-verbal de réunion de chantier, qui atteste de l'effectivité des travaux et niveau de la livraison et de la consommation des matériaux sur le chantier. Les retenues sont opérées d'office sur les sommes dues à l'entrepreneur. Un taux de consommation de 60% de la tranche d'avance, évalué sur justificatif présenté en réunion de chantier est nécessaire pour déclencher le paiement suivant.

B. CONDITIONS GENERALES DU MARCHE DES TRAVAUX DES CONSTRUCTIONS

Article 1 : Objectif du marché

- Le présent marché a pour objet : **la réhabilitation du réseau d'aduction d'eau dans le groupement Kanyabayonga, aire de santé CEPROMI**

Article 2 : Responsabilités

- Le Bailleur de fonds est BMZ
- La Welthungerhilfe est responsable de la Maîtrise d'œuvre des travaux.

Article 3 : Nature du marché

Le marché est exécuté par une seule entreprise ou ONG.

L'entreprise constitue un marché à bordereau de prix fixes. Le montant de l'offre sera obligatoirement calculé sur base des quantités du bordereau annexé au présent cahier spécial des charges.

L'entrepreneur est censé comprendre parfaitement les indications des plans et les spécifications du cahier spécial des charges et annexes.

Après le dépôt des offres, aucune réclamation du chef d'erreur ne sera prise en compte.

Le fait de remettre l'offre implique que l'entrepreneur a reconnu que les travaux sont parfaitement exécutables.



Pour un monde sans faim

Welthungerhilfe/Agro Action
Allemande

Avenue la Corniche, n° 170,
Quartier les Volcans
Commune de Goma
Ville de Goma, RDC
Tél. : +243 816
722 541/Coordination

Cellule Vungi n° 10
Quartier Vungi
Ville de Butembo, RDC
Tél. : +243 978143419

Avenue Kasavubu, n° 69,
Quartier Lumumba
Commune Mbunya
Ville de Bunia, RDC
Tél. +243 999 196 660

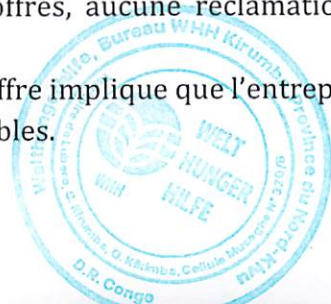
Avenue UHURU,
Quartier KIKIMBA
Commune de Kirumba
Territoire de Lubero
Tél. : +243847178977 &
+243850399410/Coordination

E-mail :
info.cod.goma@welthungerhilfe.de

Deutsche Welthungerhilfe
e.V.
Friedrich-Ebert-Straße 1
D-53173 Bonn
Tel. +49-228-2288-0
Fax +49-228-2288-333
www.welthungerhilfe.de

Alliance 2015
towards the eradication of poverty

Membre de l'Alliance 2015,
Réseau d'ONG internationales



Article 4 : Documents de l'entreprise

Le dossier « PROJET » après approbation du Maître d'œuvre sera remis à l'entrepreneur adjudicataire. Il lui appartient de contrôler avant le début des travaux, la parfaite concordance des documents reçus avec la réalité du terrain. L'entrepreneur est tenu de communiquer à ses sous-traitants éventuels les documents indispensables à la bonne exécution des travaux qu'il leur a confiés. Tous les documents nécessaires concernant les détails d'exécution des travaux et n'apparaissant pas au dossier joint au cahier des charges doivent être fournis par l'entrepreneur et soumis à l'approbation de Welthungerhilfe, avant toute exécution.

Article 5 : Modifications

La Welthungerhilfe se réserve le droit d'apporter les modifications, additions ou suppressions aux opérations prévues aux documents de l'entreprise. Ces modifications doivent faire l'objet d'accords écrits et signés par l'entrepreneur, et la Welthungerhilfe, pour les décomptes en plus ou moins qui en résultent.

Article 6 : Responsabilité de l'Entreprise

L'entrepreneur sera responsable vis-à-vis du Maître d'œuvre de tous les travaux qui incomberont, tant ceux qu'il exécute lui-même que ceux qu'il fait exécuter par des sous-traitants.

En conséquence, jusqu'à la réception définitive, l'Entrepreneur veillera à la parfaite conservation de toutes les opérations.

L'Entrepreneur est également responsable pour les opérations qui concernent toutes dégradations résultant de vols ou intempéries et ce jusqu'à la réception définitive.

Article 7 : Correspondance

Toute correspondance (décomptes, factures, relevés de compte, etc...) sera adressée obligatoirement par l'Entrepreneur à Welthungerhilfe.

Article 8 : Délai d'exécution – Ordre d'exécution des travaux

Le délai d'exécution des travaux est fixé par l'Entrepreneur dans sa soumission en jours ouvrables. Le délai d'exécution commence à courir après la signature du contrat et la signature d'un PV d'ouverture de travaux.

Article 9 : Retenues pour retard

Par le dépôt de son offre, l'entrepreneur s'engage à respecter le délai renseigné dans son offre.



Pour un monde sans faim

Welthungerhilfe/Agro Action
Allemande

Avenue la Corniche, n° 170,
Quartier les Volcans
Commune de Goma
Ville de Goma, RDC
Tél. : +243 816
722 541/Coordination

Cellule Vungi n° 10
Quartier Vungi
Ville de Butembo, RDC
Tél. : +243 978143419

Avenue Kasavubu, n° 69,
Quartier Lumumba
Commune Mbunya
Ville de Bunia, RDC
Tél. +243 999 196 660

Avenue UHURU,
Quartier KIKIMBA
Commune de Kirumba
Territoire de Lubero
Tél. : +243847178977 &
+243850399410/Coordination

E-mail :
info.cod.goma@welthungerhilfe.de

Deutsche Welthungerhilfe
e.V.
Friedrich-Ebert-Straße 1
D-53173 Bonn
Tel. +49-228-2288-0
Fax +49-228-2288-333
www.welthungerhilfe.de

Alliance 2015

towards the eradication of poverty

Membre de l' Alliance 2015,
Réseau d'ONG internationales

Si son ouvrage ou partie d'ouvrage n'est pas terminé dans les délais, la Welthungerhilfe le signifiera par écrit à l'entrepreneur sans qu'il ait besoin de toute autre mise en demeure.

Les retenues pour retard sont appliquées de plein droit pour la totalité des jours de retard.

Elles sont calculées par la formule ci-dessous :

$$R = a. M. n$$

Où **R** : est le montant des retenues à appliquer pour un retard de "n" jours.

M : est le montant de la soumission

n : est le nombre de jours ouvrables de retard

a : est égal à 0,2%

Les retenues sont opérées d'office sur les sommes dues à l'entrepreneur.

Article 10 : Sous-traitants

Les sous-traitants ne sont liés juridiquement qu'envers l'entrepreneur et n'ont de rapport qu'avec lui.

Article 11 : Journal des travaux

L'entrepreneur doit tenir un journal qui consigne les approvisionnements de matériaux, des métrés et quantités des travaux exécutés, le nombre d'ouvriers occupés avec les jours de travail, toutes les modifications aux plans. Ce journal doit rester en permanence sur le chantier à la disposition de Welthungerhilfe, et du représentant du bailleur de fonds.

Article 12 : Exécution des travaux

L'Entrepreneur doit en permanence se trouver sur le chantier pendant l'exécution des travaux qui lui sont confiés ou se faire représenter par un délégué agréé par la Welthungerhilfe.

La Welthungerhilfe se réserve le droit d'écarter du chantier tout délégué ou représentant de l'Entrepreneur jugé indésirable et cela sans avoir à donner de justification quelconque. Les opérations doivent être exécutées conformément aux prescriptions des documents de l'entreprise. Les matériaux à utiliser sont ceux prévus aux documents officiels.

Article 13 : Matériel sur chantier

L'Entrepreneur devra disposer sur le chantier le matériel nécessaire pour l'exécution complète et parfaite des opérations. Il évitera les encombrements du chantier. Il veillera également à ne pas gêner la circulation.



Pour un monde sans faim

Welthungerhilfe/Agro Action
Allemande

Avenue la Corniche, n° 170,
Quartier les Volcans
Commune de Goma
Ville de Goma, RDC
Tél. : +243 816
722 541/Coordination

Cellule Vungi n° 10
Quartier Vungi
Ville de Butembo, RDC
Tél. : +243 978143419

Avenue Kasavubu, n° 69,
Quartier Lumumba
Commune Mbunya
Ville de Bunia, RDC
Tél. +243 999 196 660

Avenue UHURU,
Quartier KIKIMBA
Commune de Kirumba
Territoire de Lubero
Tél. : +243847178977 &
+243850399410/Coordination

E-mail :
info.cod.goma@welthungerhilfe.de

Deutsche Welthungerhilfe
e.V.
Friedrich-Ebert-Straße 1
D-53173 Bonn
Tel. +49-228-2288-0
Fax +49-228-2288-333
www.welthungerhilfe.de

Alliance 2015
towards the eradication of poverty

Membre de l'Alliance 2015,
Réseau d'ONG internationales

Article 14 : Vérification

Tous matériaux dans les travaux pourront être examinés par la Welthungerhilfe ou le responsable du suivi désigné par la Welthungerhilfe avant sa mise en œuvre et refusés si des défauts apparaissent ou s'ils ne correspondent pas aux spécifications des prescriptions techniques.

Article 15 : Travaux et matériaux non recevables

Les travaux qui ne sont pas exécutés conformément aux clauses et conditions des documents de l'entreprise seront, sur ordre du Maître d'œuvre démolis et reconstruits aux frais de l'entrepreneur.

A défaut pour l'Entrepreneur d'y satisfaire dans le délai imposé par la Welthungerhilfe, la carence sera constatée en présence de l'entrepreneur.

Article 16 : Décès ou faillite de l'Entrepreneur

En cas de décès ou faillite de l'entrepreneur au cours des travaux, le contrat est résilié de plein droit. Un état des opérations concernées sera dressé contradictoirement par la Welthungerhilfe et un représentant soit des héritiers de l'entrepreneur défunt, soit du curateur faillite et ce dans un délai de 15 jours au plus tard à dater du décès ou de la proclamation de la faillite.

En cas de faillite, la Welthungerhilfe se réserve le droit de mettre en charge de la masse créancière, tous les suppléments de dépenses nécessaires à l'achèvement des ouvrages tels que prévus aux documents de l'entreprise.

En cas de décès de l'Entrepreneur, la Welthungerhilfe se réserve le droit soit de confier la continuation des travaux à un ayant droit du défunt s'engageant solidairement soit de faire appel à un Entrepreneur de son choix.

Article 17 : Cas de force majeure

En cas de force majeure comme les intempéries, la recrudescence de la guerre, l'entrepreneur doit notifier à Welthungerhilfe dans les 5 jours afin de ne pas être victime d'éventuelles pénalités de retard.

Article 18 : Modalité de paiement

A la signature du contrat, la Welthungerhilfe paie un acompte de 30% du montant de l'offre de l'entrepreneur après la réception de la garantie bancaire 30% Pendant



e

l'exécution des travaux et 30% à la fin de travaux. Le paiement des tranches ultérieures est déclenché au vu de l'effectivité des travaux réalisés.

Une réserve de 10% est faite à la livraison provisoire, qui n'est levée qu'à la livraison définitive.



Pour un monde sans faim

Article 19 : Publicité

L'Entrepreneur devra mentionner expressément le soutien financier du bailleur de fonds dans tous les documents diffusés ou publiés ainsi que durant les événements organisés dans le cadre du projet.

De même, l'Entrepreneur s'engage à afficher visiblement sur le chantier l'objet du projet, accompagné des logos de WELTHUNGERHILFE. Les frais afférents à la publicité sont compris dans les prix unitaires du marché.

Welthungerhilfe/Agro Action
Allemande

Avenue la Corniche, n° 170,
Quartier les Volcans
Commune de Goma
Ville de Goma, RDC
Tél. : +243 816
722 541/Coordination

Article 20 : Révision de prix

Le marché est ferme et non révisable.

Cellule Vungi n° 10
Quartier Vungi
Ville de Butembo, RDC
Tél. : +243 978143419

Article 21 : Travaux supplémentaires

En cas de travaux supplémentaires, les prix applicables sont les prix unitaires de la soumission.

Avenue Kasavubu, n° 69,
Quartier Lumumba
Commune Mbunya
Ville de Bunia, RDC
Tél. +243 999 196 660

Article 22 : Réception des travaux

Lorsque les travaux sont achevés, l'entrepreneur les notifie par écrit à Welthungerhilfe, lequel procède dans les 10 jours au contrôle des ouvrages en compagnie de l'Ingénieur de WHH.

Si les travaux sont jugés recevables, la Welthungerhilfe rédige le procès-verbal de réception provisoire qu'il signe contradictoirement avec l'entrepreneur toutes reprenant les observations et réserves qui devront être corrigées pour la réception définitive.

Dans le cas contraire, il signifie, par écrit à l'entrepreneur les constatations qui montrent le refus de réception et fixe un délai pour la mise des ouvrages en état de réception provisoire.

Avenue UHURU,
Quartier KIKIMBA
Commune de Kirumba
Territoire de Lubero
Tél. : +243847178977 &
+243850399410/Coordination

E-mail :
info.cod.goma@welthungerhilfe.de

Deutsche Welthungerhilfe
e.V.
Friedrich-Ebert-Straße 1
D-53173 Bonn
Tel. +49-228-2288-0
Fax +49-228-2288-333
www.welthungerhilfe.de

Article 23 : Replis du chantier

L'Entrepreneur procédera à un repli complet du chantier en prenant le soin d'enlever tout grava en laissant le chantier en état de propreté impeccable.



Article 24 : Réception définitive

Elle intervient deux (2) mois après la réception provisoire par un contrôle des ouvrages sous la procédure d'office de Welthungerhilfe.

Pendant cette période de garantie, l'Entrepreneur continue d'assumer toutes ses responsabilités même pour les vices apparents non signalés à la réception provisoire. Si les travaux sont jugés recevables, la Welthungerhilfe dresse et fait signer contradictoirement avec l'Entrepreneur le procès-verbal de réception définitive.

Article 25 : Réclamation de l'Entrepreneur

Toute réclamation de l'Entrepreneur pour un fait qu'il croit pouvoir imputer à Welthungerhilfe doit être introduite par écrit endéans les 6 jours après la date à laquelle le fait s'est passé. L'entrepreneur précisera avec clarté le fait et son influence sur l'avancement et/ou le coût des travaux. Toute réclamation qui se réfère à des ordres verbaux reçus ne sera pas prise en considération.

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUE PARTICULIERED

« la réhabilitation d'adduction qui jadis été conçue comme un système de refoulement et qui sera changé en système gravitaire d'eau potable dans la zone de santé de Kibirizi territoire de Rutshuru province du Nord-Kivu »

Préambule : Les travaux seront exécutés dans la Zone de santé de KIBIRIZI en territoire de Rutshuru province du Nord-Kivu.

Le présent Cahier des Clauses Technique Particulières (CCTP) fixe les conditions d'exécution des réseaux gravitaires d'adduction d'eau potables. Il a pour but de définir la qualité, la nature et les normes à observer pour la réalisation des susdits travaux. Il laisse cependant au contractant l'entière responsabilité du choix des méthodes d'exécution, de la conception du matériel et des techniques à mettre en œuvre. WHH ; **Maître d'Ouvrage** attend toutefois disposer d'ouvrage et d'équipement réalisé et installé en parfait état de marche dans les conditions normales d'utilisation.

Ce descriptif n'est nullement pas limitatif. Chaque soumissionnaire devra prendre connaissance de l'entièreté du DAO (Dossier d'appel d'offre) et s'être rendu compte par lui-même des contraintes relatives aux sites, transport et acheminement des fournitures au marché.

Le prestataire est tenu de respecter au minimum les prescriptions qui y sont indiquées.

LOCALISATION DES TRAVAUX ET DÉLAI D'EXÉCUTION

N°	Territoire	Aire santé de	Village	Type d'ouvrage	Localisation
1	Territoire de RUTSHURU	CEPROMI	BUHUNDU	Adduction d'eau	<ul style="list-style-type: none">• Lat. : 0°53'35,6"S• Long. : 29°06'01,49"E



Pour un monde sans faim

Welthungerhilfe/Agro Action
Allemande

Avenue la Corniche, n° 170,
Quartier les Volcans
Commune de Goma
Ville de Goma, RDC
Tél. : +243 816
722 541/Coordination

Cellule Vungi n° 10
Quartier Vungi
Ville de Butembo, RDC
Tél. : +243 978143419

Avenue Kasavubu, n° 69,
Quartier Lumumba
Commune Mbunya
Ville de Bunia, RDC
Tél. +243 999 196 660

Avenue UHURU,
Quartier KIKIMBA
Commune de Kirumba
Territoire de Lubero
Tél. : +243847178977 &
+243850399410/Coordination

E-mail :
info.cod.goma@welthungerhilfe.de

Deutsche Welthungerhilfe
e.V.
Friedrich-Ebert-Straße 1
D-53173 Bonn
Tel. +49-228-2288-0
Fax +49-228-2288-333
www.welthungerhilfe.de

Alliance 2015
towards the eradication of poverty

Membre de l'Alliance 2015,
Réseau d'ONG internationales

Toutes les rectifications et correctifs des tranchées, liées à une mauvaise compréhension ou négligence des indications de l'Ingénieur de WHH sont à la charge du prestataire.

Pose des conduites :

Les conduites sont en Polyéthylène à Haute densité (PEHD) en rouleaux de **100m**. Les raccords des conduites dont le diamètre est supérieur à **65mm** seront faits par fusion thermique et les raccords de pression pour la tuyauterie de diamètre inférieur à **63mm** seront faits par couplage PEHD. En cas des zones rocheuses, le prestataire devra faire appel à une bonne quantité de sable qu'il devra placer en dessous de la conduite pour la protection de cette dernière. Aucune partie de la conduite ne devra être posée sur les roches. Le prestataire doit s'assurer avoir une maîtrise de la mise en place de la conduite en PEHD, PEBD ou MDP.

A la fin pose de la conduite, le prestataire invitera l'équipe technique de WHH pour procéder aux tests des conduites (test de pression) et à la désinfection des conduites avant la mise en service officielle de l'adduction en présence des autorités locales. Tout tuyau détruit ou abîmé durant la manipulation de la mise en œuvre est à la charge du prestataire ; de même que les accessoires y afférent s'ils n'ont pas subi l'effet de pressions intense lors du test de pression et mis en service.

Réservoirs, bac de décantation mise en charge et brise charge et Bornes fontaines :

- Le réservoir rigide T70 type OXFAM sera réhabilité selon les indications qui seront fournies le jour de la visite du site. Un bac de décantation sera construit en béton armé BA dosé à $MC400 \text{ kg/m}^3$ selon les plans et designs en annexe posé sur une plate-forme en moellon stabilisé au ciment dosé à 300 Kg/m^3 . Le décoffrage ne sera effectif qu'à 28 jours d'âge minimum de leur mise en œuvre. Les plans du bac et Bornes-Fontaines sont donnés par l'ingénieur WHH qui supervise les travaux. En cas de manquement ou de non-respect de ces plans, le prestataire est tenu à supporter tous les frais liés à toute correction (démolition et reconstruction).
- S'il y a une quelconque modification liée aux réalités du terrain, le prestataire devra au préalable en discuter avec l'ingénieur et un procès-verbal devra être signé entre les deux en présence de représentant de la communauté et l'équipe de la BCZ pour valider la modification. Le réservoir ne devra être construit ni implanté avant que l'eau n'arrive en sur la place choisie pour cette construction.
- La construction du bac de décantation sera faite en béton armé hydrofugé respectant la proportion de 800 litres de gravier, pour 400 litres de sable et 400kg de ciment dans 1m^3 de béton et le ciment hydrofuge sera dosé suivant les prescriptions du fabricant et l'approbation de l'Ingénieur de WHH, prévoir des dispositions techniques tel que l'évacuation des eaux des ruissellements, des larmiers, etc.
- La construction des bornes fontaines et chambres de vannes devra se faire selon les standards et plans de WHH. Un puit perdu sera aménagé pour la borne fontaine afin de promouvoir l'assainissement de l'ouvrage.



Pour un monde sans faim

Welthungerhilfe/Agro Action
Allemande

Avenue la Corniche, n° 170,
Quartier les Volcans
Commune de Goma
Ville de Goma, RDC
Tél. : +243 816
722 541/Coordination

Cellule Vungi n° 10
Quartier Vungi
Ville de Butembo, RDC
Tél. : +243 978143419

Avenue Kasavubu, n° 69,
Quartier Lumumba
Commune Mbunya
Territoire de Lubero
Tél. +243 999 196 660

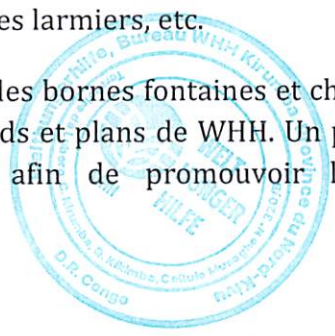
Avenue UHURU,
Quartier KIKIMBA
Commune de Kirumba
Territoire de Lubero
Tél. : +243847178977 &
+243850399410/Coordination

E-mail :
info.cod.goma@welthungerhilfe.de

Deutsche Welthungerhilfe
e.V.
Friedrich-Ebert-Straße 1
D-53173 Bonn
Tel. +49-228-2288-0
Fax +49-228-2288-333
www.welthungerhilfe.de

Alliance 2015
towards the eradication of poverty

Membre de l'Alliance 2015,
Réseau d'ONG internationales



L'emplacement des bornes fontaines ne doit en aucun cas faire l'objet de modification par le prestataire de peur de ne pas se voir non agréé par l'ingénieur de WHH qui se réserve le droit de faire appliquer la planimétrie tracée d'avance. Toutes les charges liées à la reprise de l'emplacement de la Borne fontaine mal placée seront supportées par le prestataire. Toute modification ou déplacement de la Borne fontaine pour des nobles motifs techniques, fera l'objet d'un consensus entre le prestataire, L'ingénieur WHH et le représentant de la communauté et BCZ, et un procès-verbal devra être signé pour cette fin. WHH devra mettre à la disposition de tous les prestataires les copies des plans et design liés aux ouvrages à réaliser.

- Le logo du bailleur USAID et de la WHH ainsi que le titre du projet et le mois d'exécution du projet sera scripter sur le réservoir, bacs et toutes les bornes fontaine ; ainsi que le titre du projet et le mois d'exécution du projet. Les inscriptions devront être claire et bien soigner aux couleurs du bailleur et de la WHH.

Chambres de vanne : Elles seront en Béton armée de même dosage que le réservoir et pour le Bornes fontaine même dosage que la borne fontaine et devra comporter le drain d'évacuation des eaux de suintement en cas de réparation des vannes. Les regards de visite pour les réservoirs et les bacs, en suite une couverture en dalle amovible.

Crépissages et finition : Tout travail de crépissage intérieur et extérieur, finitions seront en mortier de ciment MC600kg/m³, et hydrofugé, l'intérieur du réservoir sera en enduit lisse aux barbotines forte et le corps des bornes fontaines seront aussi en enduit lisse aux barbotines fortes

Butées d'ancrage : Ils sont tous en béton armé BA 350g/m³. Ils seront placés à chaque entrée et sortie de la conduite lors de la traversée des ravins ou des rivières, lors des passages aériens de la conduite et à tout autre endroit susceptible d'ancrer la conduite au sol. Les emplacements seront repérés lors de la visite du terrain avec les équipes de WHH.

Protection des points d'eau : La protection des bornes fontaines sera assuré par la communauté et le PFMA sous la supervision du prestataire

Mise en service du réseau : Le test et la désinfection des conduites devront précéder la mise en service du réseau. Toutes les malformations et défauts liés à la mauvaise technicité sont à la charge du prestataire. Après la pose et le rinçage des tuyaux ; ils seront remplis d'eau avec soin afin d'en expulser tout l'air. Pendant la période d'essai, tous les tuyaux, vannes, accessoires et les jonctions ou assemblages seront examinés. Toutes les fuites observées ou tuyau défectueux seront réparés ou remplacés d'une façon satisfaisante et l'essai sera répété jusqu'à ce que tout fonctionne normalement. Après l'achèvement de l'installation et des épreuves du réseau, les conduites seront lavées à fond intérieurement au moyen de chasse d'eau. Ces lavages doivent être répétés afin d'enlever la saleté, les matières étrangères et de faire disparaître de l'eau toute trace de goût et d'odeur. La canalisation devra être stérilisée conformément aux exigences du conseil d'état de santé.

Après la stérilisation de la tuyauterie, les échantillons d'eau seront extraits du système pour l'examen par WHH pour confirmer que le système est dépourvu



Pour un monde sans faim

Welthungerhilfe/Agro Action
Allemande

Avenue la Corniche, n° 170,
Quartier les Volcans
Commune de Goma
Ville de Goma, RDC
Tél. : +243 816
722 541/Coordination

Cellule Vungi n° 10
Quartier Vungi
Ville de Butembo, RDC
Tél. : +243 978143419

Avenue Kasavubu, n° 69,
Quartier Lumumba
Commune Mbunya
Ville de Bunia, RDC
Tél. +243 999 196 660

Avenue UHURU,
Quartier KIKIMBA
Commune de Kirumba
Territoire de Lubero
Tél. : +243847178977 &
+243850399410/Coordination

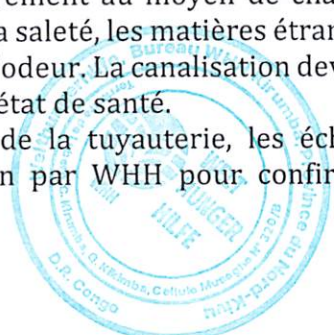
E-mail :
info.cod.goma@welthungerhilfe.de

Deutsche Welthungerhilfe
e.V.
Friedrich-Ebert-Straße 1
D-53173 Bonn
Tel. +49-228-2288-0
Fax +49-228-2288-333
www.welthungerhilfe.de

Alliance 2015

towards the eradication of poverty

Membre de l'Alliance 2015,
Réseau d'ONG internationales



Handwritten signature

d'organisme du groupe Colis Aérologènes. WHH prendra en charge les coûts liés aux analyses de l'eau.

Remise en état des sites et environnement

Toute excavation et tous les trous creusés pour le gain des travaux devra être recouverts et remise en forme après les travaux pour éviter tout accident des bovins ou des personnes empruntant la zone de travail.

Du captage aux bornes fontaines, tous les ouvrages de génie civil (captage, réservoirs, brise charge) devront être bien clôturés par le prestataire avec les matériels et matériaux que la communauté pourra mettre à sa disposition.

Le passage de la conduite principale devra être indiqué par des signaux indélébiles que pourra juger meilleur et dotée au prestataire. Les ouvrages devront être protégés de tout danger (érosions, eaux de ruissellement, chutes d'arbres,) à court et à long termes selon la technique fixée par WHH.

NB : Toutes les autres dispositions particulières seront clarifiées dans le contrat de prestation des services.

QUALITÉ DES MATÉRIAUX À APPRÉCIER PAR LE PRESTATAIRE ET L'INGÉNIEUR WHH

Agrégats :

Les agrégats pour béton devront être de qualité, exempts de tous débris végétaux, animaux ou argileux et d'une granulométrie étalée

a) **Sable** : Non sale, exempt de matières terreuse et argileuse, bien lavé. Le sable doit être de préférence siliceux. Les sables éoliens sont souvent très fins et relativement riche en argile. Il est rare, pour ces raisons que leur utilisation soit possible. Ce sont les sables alluviaux qui constituent les meilleurs matériaux et c'est donc par les lits des marigots et rivières que devra commencer la prospection. Si le sable disponible contient des certaines proportions de fines ou d'argile, on l'en débarrassera par le tamisage en prenant les précautions de n'utiliser que le sable parfaitement sec. Le sable devra être crissant sous la main et ne s'y attachant pas.

- **Pour la composition des mortiers** : La granulométrie comprise entre 0.5mm et 2mm
- **Pour la composition des bétons** : La granulométrie comprise entre 2mm et 5mm

b) **Gravier** : Les graviers, qui doivent être dur et résistant, siliceux. La granulométrie à utiliser pour la composition des bétons est comprise entre 10 et 25mm. Le gravier devra être de dimensions moyennes en quartz roulé issus des cours d'eau, la granulométrie de ce dernier doit être étalée. L'utilisation du gravier latéritique est interdite ainsi que celui des blocs de pierre altérés en décomposition (friable ou tendre). Cependant, pour des cas exceptionnels, le gravier concassé pourrait être utilisé sur avis de l'Ingénieur WHH chargé du suivi des travaux. Dans ces conditions, le chargé du suivi devra se rassurer que la qualité de la roche concassée soit suffisamment résistante et n'est pas en voie d'altération. Elle doit être aussi débarrassée de toutes impuretés (organiques ou argileuses) par lavage à grande eau. Tous les agrégats devront obtenir l'appréciation du contrôleur de chantier avant leur utilisation.



Pour un monde sans faim

Welthungerhilfe/Agro Action
Allemande

Avenue la Corniche, n° 170,
Quartier les Volcans
Commune de Goma
Ville de Goma, RDC
Tél. : +243 816
722 541/Coordination

Cellule Vungi n° 10
Quartier Vungi
Ville de Butembo, RDC
Tél. : +243 978143419

Avenue Kasavubu, n° 69,
Quartier Lumumba
Commune Mbunya
Territoire de Lubero
Tél. +243 999 196 660

Avenue UHURU,
Quartier KIKIMBA
Commune de Kirumba
Territoire de Lubero
Tél. : +243847178977 &
+243850399410/Coordination

E-mail :
info.cod.goma@welthungerhilfe.de

Deutsche Welthungerhilfe
e.V.
Friedrich-Ebert-Straße 1
D-53173 Bonn
Tel. +49-228-2288-0
Fax +49-228-2288-333
www.welthungerhilfe.de

Alliance 2015

towards the eradication of poverty

Membre de l'Alliance 2015,
Réseau d'ONG internationales

- c) **Moellon** : Des dimensions moyennes, les moellons devraient être durs et les plus résistants possibles. Du quartz ou Granites dont exclusivement le type de moellon choisi pour les réservoirs et les masses filtrantes des captages. Les moellons devront être lavés et brossés avant toute maçonnerie.
- d) **Ciment** : Couleur grise uniforme avec moins de 3 mois d'âge de stockage, ciment Portland artificiel à haute résistance CPA **210/32,5N HIMA**. On utilisera de préférence les ciments laitiers pour la mise en œuvre en milieu humide (captage, réservoir) car ils ne contiennent pas d'hydroxyde de carbone (chaux éteinte) libre ; si on peut en trouver facilement.
- e) **Armatures** : Les armatures métalliques doivent être crénelées ; en acier doux FeE 500 HA, dits Acier TER ou similaire. Les aciers pour armatures devront être exempts de failles, criques, fentes, fissures, souillures terreuses ou huileuses ou de peinture. Lorsque les armatures doivent être interrompues à cause de leur longueur limitée, le raccord doit être fait moyennant superposition linéaire d'une longueur supérieure ou égale à 50 fois le diamètre de ronds raccordés.
- f) **Le bois** : Les bois utilisés pour le coffrage doivent être résistant aux efforts de compression ; à fibres croisés et exceptés des nœuds, devraient être extrait localement si nécessaire.
- g) **Les tuyauteries** :
- **PEHD PN10 et PN16 GINTEX** : pour la distribution, les accessoires y afférents seront aussi de même qualité
 - **AG GINTEX** : pour toutes les pressions de service supérieures à 25 bars et pour toute passage des ravins et passage sous-route (gaine) ; les aérations (renifleur) ; mais également pour toute la plomberie et connexions des bornes fontaines.
 - **PVC PN 16** : pour l'évacuation des eaux de rejets des Bornes fontaines et autres ; zone de captage, entrée du réservoir, Tous les matériels utilisés qui seront en contact avec l'eau potable seront non toxiques et approuvés pour l'utilisation dans des réseaux d'eau potable.
 - **Les accessoires** seront en PEHD et en AG et auront une pression de service adaptée pour chaque utilisation. Les fourreaux des tuyaux pour les traversés des chaussées peuvent être aussi assimilé aux tuyaux en Acier galvanisé de diamètre supérieur à celui de la conduite qui la traverse.
 - **Les robinets - vannes** sont conformes aux normes ISO 7259, comme réalisé par le fabricant et conformément aux normes de conception ci-après :
 1. Tout le robinet devra être de type **SANWA** et les vannes doivent être de type à palier avec corps en fonte. Ils auront une pression de service de 17.75 kg /cm² et doivent être hydro statiquement évalué à 35 kg/cm². Extérieures et les surfaces extérieures du corps et du chapeau seront revêtus. Les vannes auront une vis non naissante avec un écrou de 5 cm et la cale dépassera et sera complètement encapsulé dans un matériau résistant.
 2. **Les vannes d'arrêt et vannes flotteurs** seront de type à palier résistant avec corps en fonte. Les vannes auront une pression de



Pour un monde sans faim

Welthungerhilfe/Agro Action
Allemande

Avenue la Corniche, n° 170,
Quartier les Volcans
Commune de Goma
Ville de Goma, RDC
Tél. : +243 816
722 541/Coordination

Cellule Vungi n° 10
Quartier Vungi
Ville de Butembo, RDC
Tél. : +243 978143419

Avenue Kasavubu, n° 69,
Quartier Lumumba
Commune Mbunya
Ville de Bunia, RDC
Tél. +243 999 196 660

Avenue UHURU,
Quartier KIKIMBA
Commune de Kirumba
Territoire de Lubero
Tél. : +243847178977 &
+243850399410/Coordination

E-mail :
info.cod.goma@welthungerhilfe.de

Deutsche Welthungerhilfe
e.V.
Friedrich-Ebert-Straße 1
D-53173 Bonn
Tel. +49-228-2288-0
Fax +49-228-2288-333
www.welthungerhilfe.de

Alliance 2015
towards the eradication of poverty

Membre de l'Alliance 2015,
Réseau d'ONG internationales

fonctionnement de 16 kg/cm² et seront hydro statiquement calibrés 0.32kg/cm². L'intérieur et les surfaces extérieures seront revêtues comme les robinets-vannes.

h) La peinture à employer seront d'une bonne marque et de toute première qualité. De couleur verte et blanche. L'attributaire doit joindre à sa disposition une notice indiquant la marque, la qualité et le mode d'emploi des produits proposés. Si les produits sont acceptés, il ne sera plus question d'employer d'autres produits sur le chantier. Les produits employés sont livrés sur chantier dans leurs emballages d'origine et fermés. Aucun produit d'une autre marque, diluant ou autre, ne peut être stocké sur le chantier. Pour le choix de la nuance, l'entreprise présentera la carte de ses teintes courantes. Il échantillonne les teintes cassées jusqu'à la complète satisfaction de l'Ingénieur de WHH. La mise au point de la nuance se fait exclusivement par le mélange des peintures préparées de même marque et déclarées miscibles par le fabricant ou par l'addition de pigments broyés en pâte portant la marque du fabricant de la peinture et déclarés par lui miscibles à cette peinture. L'addition de tout autre pigment ou colorant est interdite. L'entreprise est tenue de décaper et de refaire à ses frais tout ouvrage ou partie de l'ouvrage qui présenterait dans un délai d'un (1) mois prenant cours à l'achèvement effectif des travaux de peinture l'un des défauts suivants : cloque, écaillage ou Pélage, fissuration jusqu'au support, altération prononcée de la teinte. Il en est de même pour les peintures qui présentent avant la fin du troisième mois de leur mise en œuvre, un degré appréciable de farinage.

CLAUSES ENVIRONNEMENTALES

A. Protection de l'environnement

L'entreprise est tenue de respecter les dispositions législatives et réglementaires environnementales en vigueur et les dispositions contractuelles du présent marché des travaux.

Il assure pleinement et entièrement ses responsabilités quant au choix des actions à entreprendre.

Les sites d'emprise provisoire du chantier (installations de chantier, zone de dépôt, ct) feront l'objet de constat avant et après les travaux.

Ces sites seront nettoyés ou aménagés avant la réception des travaux.

L'entreprise assure le contrôle des pollutions et nuisances engendrées par les travaux. Il contrôle les risques sanitaires dus aux travaux pour son personnel, le personnel administratif, la population riveraine.

B. Identification et protection des zones sensibles

L'entreprise doit identifier et faire respecter par son personnel dès l'ouverture du chantier, les zones environnementales sensibles, à savoir :

- Zones habitées, champs, plantation, vergers, etc.... ;
- Lieux de culte, cimetières et tombes ;
- Points d'eau et cours d'eau ;
- Espaces naturels classés ;
- Équipements collectifs et zones habitées ;



Pour un monde sans faim

Welthungerhilfe/Agro Action
Allemande

Avenue la Corniche, n° 170,
Quartier les Volcans
Commune de Goma
Ville de Goma, RDC
Tél. : +243 816
722 541/Coordination

Cellule Vungi n° 10
Quartier Vungi
Ville de Butembo, RDC
Tél. : +243 978143419

Avenue Kasavubu, n° 69,
Quartier Lumumba
Commune Mbunya
Ville de Bunia, RDC
Tél. +243 999 196 660

Avenue UHURU,
Quartier KIKIMBA
Commune de Kirumba
Territoire de Lubero
Tél. : +243847178977 &
+243850399410/Coordination

E-mail :
info.cod.goma@welthungerhilfe.de

Deutsche Welthungerhilfe
e.V.
Friedrich-Ebert-Straße 1
D-53173 Bonn
Tel. +49-228-2288-0
Fax +49-228-2288-333
www.welthungerhilfe.de

Alliance 2015
towards the eradication of poverty

Membre de l'Alliance 2015,
Réseau d'ONG internationales

C. Protection de la qualité des eaux

L'entreprise doit veiller à la protection des nappes souterraines d'eaux en contrôlant la profondeur du creusage de la fosse et la distance de la latrines par rapport aux points d'eau.

Il prendra toutes les dispositions pour la protection du personnel et de l'environnement.

D. Protection des ressources humaines

L'entreprise doit maximiser l'emploi sur chantier de la main d'œuvre locale. Les mesures de sécurité et de santé seront prises par l'entreprise pour la protection de la main d'œuvre non qualifiée recrutée temporairement. L'entreprise prendra toutes les dispositions pour le règlement des conflits sociaux sur le chantier ou avec les populations riveraines de l'école. L'entreprise doit assurer le paiement régulier de la main d'œuvre. L'entreprise doit prendre toutes les mesures nécessaires pour atténuer l'impact environnemental des travaux exécutés.

DÉTAILS TECHNIQUES DES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION GRAVITAIRE D'EAU À AMÉNAGER

REHABILITATION DE L'ADDUCTION DE KANYABAYONGA

Filière de construction des ouvrages hydrauliques :

- Captage de 2 sources à Milihi , et collecte l'eau du trop-plein du bac BILLY
- Construction d'un bac de décantation et bac collecteur de $1m^3$ utile avec chambre de vanne et système de by pass
- Réhabilitation d'un réservoir de stockage ($70m^3$) avec 2 chambres des vannes et by-pass
- Construction de 5 Bornes fontaine et puits perdu à KANYABAYONGA et réhabilitation 2 bornes fontaines avec puit perdu à Kanyabayonga
- Construction des butées d'ancrage pour la protection de la conduite
- Pose de gaine pour les passages difficiles et aériens et les passages sous-route
- Construction de chambres de vanne principales ($1m \times 1m$) et secondaires ($0.4 \times 0.4m$) pour les bornes fontaines
- Désinfection des réservoirs et de la tuyauterie, du réservoir, du bac et captages
- Nettoyage des sites des travaux
- Sécurisation des ouvrages jusqu'au jour de la remise définitive

Filière de plomberie :

- Fouille de la conduite principale, secondaire (et branchement) pour une profondeur minimale de $80cm$ et $100cm$ dans les champs
- Pose et emboîtement des tuyaux de la conduite principale, et secondaire pour un profil en long total de $8074,1m$,
- Remblayage de la fouille de toute la conduite principale et secondaire
- Installation des vannes de purges (dans les bas-fonds) et des ventouses sur les crêtes ;
- Installation des vannes flotteurs dans les réservoirs
- Fixation des accessoires de plomberie et raccordement en eaux de tous les ouvrages (réservoir, borne-fontaine...) désinfection et mise en service.
- Sécurisation du réseau jusqu'au jour de la remise définitive.



Pour un monde sans faim

Welthungerhilfe/Agro Action
Allemagne

Avenue la Corniche, n° 170,
Quartier les Volcans
Commune de Goma
Ville de Goma, RDC
Tél. : +243 816
722 541/Coordination

Cellule Vungi n° 10
Quartier Vungi
Ville de Butembo, RDC
Tél. : +243 978143419

Avenue Kasavubu, n° 69,
Quartier Lumumba
Commune Mbunya
Ville de Bunia, RDC
Tél. +243 999 196 660

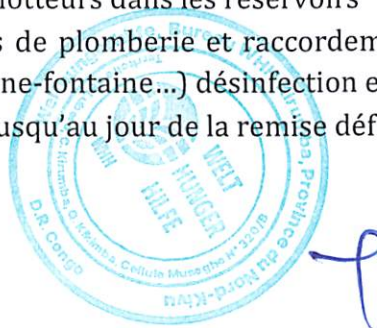
Avenue UHURU,
Quartier KIKIMBA
Commune de Kirumba
Territoire de Lubero
Tél. : +243847178977 &
+243850399410/Coordination

E-mail :
info.cod.goma@welthungerhilfe.de

Deutsche Welthungerhilfe
e.V.
Friedrich-Ebert-Straße 1
D-53173 Bonn
Tel. +49-228-2288-0
Fax +49-228-2288-333
www.welthungerhilfe.de

Alliance 2015
towards the eradication of poverty

Membre de l' Alliance 2015,
Réseau d'ONG internationales



Annexes :

- I. Bordereau de prix
- II. Préqualification des soumissionnaires
- III. La lettre de soumission
- IV. Certificat de visites des Lieux
- V. Plans des Ouvrages de référence



Pour un monde sans faim

Annexe I : LES BORDEREAUX DES PRIX

Welthungerhilfe/Agro Action
Allemande

N°	DESIGNATION	UNIT	QUANTITE	PRIX UNIT	PRIX TOTAL
Le présent bordereau quantitatif reprend les quantitatifs pour la réhabilitation de l'adduction de KANYABAYONGA					
1	Captage de la source	Capt	3		
Bac de décantation et mise en charge					
1	Fouille Réservoir de 2 (m ³) utile	(m ³)	4.6		
2	Moellon de stabilisation	(m ³)	4.6		
3	Radier BA MC350	(m ³)	1.8		
4	Parois en BA MC400	(m ³)	3.4		
5	Muret de séparation des chambres en Béton	(m ³)	0.3		
6	Dalle BA MC350	(m ³)	1		
7	Dalette de couverture du trape de visite	(m ³)	1.8		
8	Trappe métallique de (60x60)	(Pce)	2		
9	Chambre des vannes et installation des accessoire	(ch)	2		
10	Enduit intérieur	(m ³)	0.5		
11	Enduit extérieur	(m ³)	1.2		
12	Peinture en deux couches	(m ²)	70		
13	Logo Bailleurs, WHH et titre du projet	Fft	1		
Conduite en MDP					
1	Fouille de latranché de la conduite (principale et secondaire)	ml	8074.10		
2	Fusion et pose de la conduite principale et branchement des conduites secondaires	ml	8074.10		
3	Installation des ouvrages de régulation (Vannes de purge, et ventouse)	(Pce)	4		
4	Pose de Gaine en AG pour les traversés difficiles, les passages sou-route, passage aerien	Fft	1		
REHABILITATION DU RESERVOIR METALLIQUE TYPE OXFAM Even-Product 70 (m³)					
1	Fouille Réservoir de 40 (m ³)	(m ³)	9.6		
2	Moellon de stabilisation	(m ³)	9.6		
3	Adhésif	Fft	1		
4	Bâche d'étanchéité interne	Fft	1		
5	Chambre des vannes	(ch)	2		
6	Peinture en deux couches	(m ²)	3.28		
7	Logo Bailleurs et WHH	Fft	1		
BORNES FONTAINES ET ANALYSE BACTERIOLOGIQUE					

Avenue la Corniche, n° 170,
Quartier les Volcans
Commune de Goma
Ville de Goma, RDC
Tél. : +243 816
722 541/Coordination

Cellule Vungi n° 10
Quartier Vungi
Ville de Butembo, RDC
Tél. : +243 978143419

Avenue Kasavubu, n° 69,
Quartier Lumumba
Commune Mbunya
Ville de Bunia, RDC
Tél. +243 999 196 660

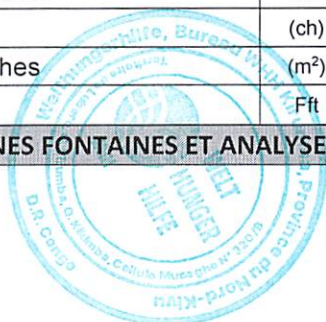
Avenue UHURU,
Quartier KIKIMBA
Commune de Kirumba
Territoire de Lubero
Tél. : +243847178977 &
+243850399410/Coordination

E-mail :
info.cod.goma@welthungerhilfe.de

Deutsche Welthungerhilfe
e.V.
Friedrich-Ebert-Straße 1
D-53173 Bonn
Tel. +49-228-2288-0
Fax +49-228-2288-333
www.welthungerhilfe.de

Alliance 2015
towards the eradication of poverty

Membre de l'Alliance 2015,
Réseau d'ONG internationales



f

1	Borne fontaine avec point de puisages avec puit perdu et accessoire (robinet SANWA avec vannes d'arrêt)	BF	7		
2	Logo Bailleur et WHH sur le BF	Fft	10		
3	Analyse bactériologique	Analy.	3		
KIT DE MAINTENANCE					
1	Pioche	(Pce)	5		
2	Bêche	(Pce)	15		
3	Houe	(Pce)	10		
4	Clé à mollette de 12"	(Pce)	5		
5	Clé à mollette de 18"	(Pce)	5		
6	Monture de scie à métaux	(Pce)	5		
7	Imperméable de 2,5kg (fst quality)	(Pce)	20		
8	Safety-boots	(Paire)	25		
TOTAL					



Pour un monde sans faim

Welthungerhilfe/Agro Action
Allemande

Avenue la Corniche, n° 170,
Quartier les Volcans
Commune de Goma
Ville de Goma, RDC
Tél. : +243 816
722 541/Coordination

Cellule Vungi n° 10
Quartier Vungi
Ville de Butembo, RDC
Tél. : +243 978143419

LES BORDEREAUX DES PRIX UNITAIRE

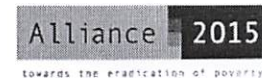
N°	DESIGNATION	UNIT	PRIX UNIT
Le présent bordereau quantitatif reprend les quantitatifs pour la réhabilitation de l'adduction de KANYABAYONGA			
1	Captage des sources : Ce prix rémunère : Le montant de l'exécution d'un mètre cube de la fouille de la canalisation de la tuyauterie et du captage y compris transports, indemnités, frais, accessoires et toutes sujétions pour l'exécution des travaux dans les règles de l'art.	Capt	
2	Fouille : Ce prix rémunère : Le montant de la main d'œuvre pour l'exécution d'un mètre cube de la fouille de la canalisation de la tuyauterie et du captage et autres ouvrages nécessitant les travaux similaires	(m ³)	
3	Moellon de stabilisation : Ce prix rémunère : Le montant pour l'exécution d'un mètre cube de moellon de stabilisation des ouvrages hydrauliques (captage, bac collecteur, bac de décantation, réservoir et borne fontaine	(m ³)	
4	Béton armé : Ce prix rémunère : Le montant pour l'exécution d'un mètre cube de béton armé dosé à 400kg/m ³ y compris transports, indemnités, frais, accessoires et toutes sujétions pour l'exécution des travaux dans les règles de l'art.	(m ³)	
5	Béton B : Ce prix rémunère : Le montant pour l'exécution d'un mètre cube de béton dosé à 300kg/m ³ y compris transports, indemnités, frais, accessoires et toutes sujétions pour	(m ³)	

Avenue Kasavubu, n° 69,
Quartier Lumumba
Commune Mbunya
Ville de Bunia, RDC
Tél. +243 999 196 660

Avenue UHURU,
Quartier KIKIMBA
Commune de Kirumba
Territoire de Lubero
Tél. : +243847178977 &
+243850399410/Coordination

E-mail :
info.cod.goma@welthungerhilfe.de

Deutsche Welthungerhilfe
e.V.
Friedrich-Ebert-Straße 1
D-53173 Bonn
Tel. +49-228-2288-0
Fax +49-228-2288-333
www.welthungerhilfe.de



Membre de l'Alliance 2015,
Réseau d'ONG internationales

	l'exécution des travaux dans les règles de l'art.		
6	Analyse bactériologique Ce prix rémunère : Le montant pour les analyse de l'eau dans un laboratoire certifié par WHH , indemnités, frais, accessoires et toutes sujétions pour l'exécution ce cette tâche.	(Analy.)	
7	Enduit : Ce prix rémunère : Le montant pour l'exécution d'un mètre cube de d'enduit dosé à 600kg/m3 y compris transports, indemnités, frais, accessoires et toutes sujétions pour l'exécution des travaux dans les règles de l'art.	(m ³)	
8	Peinture Ce prix rémunère : Le montant pour l'exécution d'un mètre carré peint aux peintures acryliques et au latex en deux couches, y compris transports, indemnités, frais, accessoires et toutes sujétions pour l'exécution des travaux dans les règles de l'art.	(m ²)	
9	Logo Bailleur, WHH et titre du projet Ce prix rémunère : Le montant pour l'exécution logos y compris transports, indemnités, frais, accessoires et toutes sujétions pour l'exécution des travaux dans les règles de l'art.	Fft	
10	Fusion et pose de la conduite principale et branchement des conduites secondaires Ce prix rémunère : Le montant pour l'exécution de la pose et fusion ou couplage au couplage d'un mètre linéaires de la tuyauterie en MDP, y compris transports, indemnités, frais, accessoires (gaine et buté d'encrage)et toutes sujétions pour l'exécution des travaux dans les règles de l'art.	ml	
11	Installation des ouvrages de régulation (Vannes de purge, et ventouse): rémunère : Le montant total pour l'exécution des travaux de mise en place des ouvrages de régulation du réseau, y compris transports, indemnités, frais, accessoires (gaine et buté d'encrage)et toutes sujétions pour l'exécution des travaux dans les règles de l'art.	Fft	



Pour un monde sans faim

Welthungerhilfe/Agro Action
Allemande

Avenue la Corniche, n° 170,
Quartier les Volcans
Commune de Goma
Ville de Goma, RDC
Tél. : +243 816
722 541/Coordination

Cellule Vungi n° 10
Quartier Vungi
Ville de Butembo, RDC
Tél. : +243 978143419

Avenue Kasavubu, n° 69,
Quartier Lumumba
Commune Mbunya
Ville de Bunia, RDC
Tél. +243 999 196 660

Avenue UHURU,
Quartier KIKIMBA
Commune de Kirumba
Territoire de Lubero
Tél. : +243847178977 &
+243850399410/Coordination

E-mail :
info.cod.goma@welthungerhilfe.de

Deutsche Welthungerhilfe
e.V.
Friedrich-Ebert-Straße 1
D-53173 Bonn
Tel. +49-228-2288-0
Fax +49-228-2288-333
www.welthungerhilfe.de



f

12	<p>Pose de Gaine en AG pour les traversés difficiles, les passages sous-route, passage aérien Ce prix rémunère :</p> <p>Le montant pour l'exécution de la pose et couplage d'un mètre linéaire de la tuyauterie en AG pour les passage aérien et les traversées difficile, y compris transports, indemnités, frais, accessoires (gaine et buté d'encrage) et toutes sujétions pour l'exécution des travaux dans les règles de l'art.</p>	Fft	
13	<p>Borne fontaine avec puit perdu et accessoire (robinet avec vannes d'arrêt) Ce prix rémunère :</p> <p>Le montant pour l'exécution d'une borne-fontaine en béton armé fini avec tous les accessoires y afférent y compris transports, indemnités, frais, accessoires (gaine et buté d'encrage) et toutes sujétions pour l'exécution des travaux dans les règles de l'art.</p>	BF	
14	<p>Réhabilitation du réservoir Type OXFAM T70 Ce prix rémunère :</p> <p>Le montant pour la réhabilitation du réservoir type OXFAM T70 fini avec tous les accessoires y afférent y compris transports, indemnités, frais, accessoires (gaine et buté d'encrage) et toutes sujétions pour l'exécution des travaux dans les règles de l'art.</p>	BF	
15	<p>Kit de maintenance Ce prix rémunère :</p> <p>Le montant pour la fourniture de Kit de maintenance y compris transports, indemnités, frais, accessoires (gaine et buté d'encrage) et toutes sujétions pour l'exécution des travaux dans les règles de l'art.</p>	(Kit)	



Pour un monde sans faim

Welthungerhilfe/Agro Action
Allemande

Avenue la Corniche, n° 170,
Quartier les Volcans
Commune de Goma
Ville de Goma, RDC
Tél. : +243 816
722 541/Coordination

Cellule Vungi n° 10
Quartier Vungi
Ville de Butembo, RDC
Tél. : +243 978143419

Avenue Kasavubu, n° 69,
Quartier Lumumba
Commune Mbunya
Ville de Bunia, RDC
Tél. +243 999 196 660

Avenue UHURU,
Quartier KIKIMBA
Commune de Kirumba
Territoire de Lubero
Tél. : +243847178977 &
+243850399410/Coordination

E-mail :
info.cod.goma@welthungerhilfe

Deutsche Welthungerhilfe
e.V.
Friedrich-Ebert-Straße 1
D-53173 Bonn
Tel. +49-228-2288-0
Fax +49-228-2288-333
www.welthungerhilfe.de



f



Pour un monde sans faim

Welthungerhilfe/Agro Action
Allemande

Avenue la Corniche, n° 170,
Quartier les Volcans
Commune de Goma
Ville de Goma, RDC
Tél. : +243 816
722 541/Coordination

Cellule Vungi n° 10
Quartier Vungi
Ville de Butembo, RDC
Tél. : +243 978143419

Avenue Kasavubu, n° 69,
Quartier Lumumba
Commune Mbunya
Ville de Bunia, RDC
Tél. +243 999 196 660

Avenue UHURU,
Quartier KIKIMBA
Commune de Kirumba
Territoire de Lubero
Tél. : +243847178977 &
+243850399410/Coordination

E-mail :
info.cod.goma@welthungerhilfe.de

Deutsche Welthungerhilfe
e.V.
Friedrich-Ebert-Straße 1
D-53173 Bonn
Tel. +49-228-2288-0
Fax +49-228-2288-333
www.welthungerhilfe.de

Nom de l'entreprise	
Forme juridique	
Nombre d'employés	
Nationalité de l'entreprise	
Adresse postale	
Adresse pour les visiteurs	
Numéro de téléphone	
Adresse e-mail	
Site Internet	
Nom du directeur/trice	
Contact pour l'unité marketing et vente	
Contact pour le service livraison	
Éventail des services proposé par l'entreprise (brochure de l'entreprise)	
Remarques	

Note : la déclaration suivante à signer par votre entreprise fait partie du processus de qualification pour nos fournisseurs.



[Handwritten signature]

Alliance 2015

towards the eradication of poverty

Membre de l'Alliance 2015,
Réseau d'ONG internationales



Pour un monde sans faim

Welthungerhilfe soutient les objectifs du Pacte mondial des Nations Unies

Le pacte mondial des Nations unies est une initiative de politiques stratégiques pour les entreprises qui s'engagent à aligner leurs activités et leurs stratégies sur 10 principes universellement admis dans les domaines des droits de l'homme, droit du travail, environnement et de la lutte contre la corruption. Par cela, une entreprise, auteur premier de la mondialisation, peut aider à garantir que les marchés, le commerce, les technologies et la finance progressent d'une manière qui soit bénéfique aux économies et aux sociétés partout dans le monde.

Droits de l'Homme

- Principe 1 : les entreprises doivent soutenir et respecter la protection des droits de l'homme internationalement admis ; et
- Principe 2 : garantir qu'elles ne participent pas à des violations des droits de l'homme.

Droits du travail

- Principe 3 : les entreprises sont invitées à soutenir le droit d'association et à reconnaître de manière efficace le droit à la négociation collective ;
- Principe 4 : l'élimination de toute forme de travail forcé ou obligatoire ;
- Principe 5 : l'abolition tangible du travail des enfants ; et
- Principe 6 : l'élimination de toute discrimination relative à l'embauche et au travail.

Environnement

- Principe 7 : les entreprises doivent soutenir une approche préventive face aux défis environnementaux ;
- Principe 8 : entreprendre des initiatives pour favoriser une responsabilité environnementale plus importante ; et
- Principe 9 : encourager le développement et la diffusion des technologies respectueuses de l'environnement.

Lutte contre la corruption

- Principe 10 : les entreprises doivent lutter contre la corruption sous toutes ses formes, dont l'extorsion et la fraude.

Le Pacte mondial est à la fois international et local, privé et public ; volontaire mais responsable. Plus d'informations sur ce site Internet en plusieurs langues : <https://www.unglobalcompact.org>

WHH renonce à toutes formes de terrorisme et ne soutiendra, ne tolérera, ou n'encouragera jamais sciemment le terrorisme ou les activités de ceux qui prennent part au terrorisme ou au blanchiment d'argent. Conformément à de nombreuses résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies, dont S/RES/1269 (1999), S/RES/1368 (2001) et S/RES/1373 (2001) et de l'Union européenne, WHH est fermement attachée à la lutte internationale contre le terrorisme et en particulier contre le financement du terrorisme. Il est de la politique de WHH de veiller à ce que ses fonds et ceux de ses donateurs ne soient jamais utilisés, directement ou indirectement, pour soutenir des personnes ou des entités liées au terrorisme. Par conséquent, Welthungerhilfe contrôlera régulièrement les listes de sanctions pour vérifier que ses fournisseurs et prestataires de services n'y figurent pas. En soumettant leur offre, les fournisseurs et les prestataires de services acceptent cette déclaration.



Welthungerhilfe/Agro Action
Allemagne

Avenue la Corniche, n° 170,
Quartier les Volcans
Commune de Goma
Ville de Goma, RDC
Tél. : +243 816
722 541/Coordination

Cellule Vungi n° 10
Quartier Vungi
Ville de Butembo, RDC
Tél. : +243 978143419

Avenue Kasavubu, n° 69,
Quartier Lumumba
Commune Mbunya
Ville de Bunia, RDC
Tél. +243 999 196 660

Avenue UHURU,
Quartier KIKIMBA
Commune de Kirumba
Territoire de Lubero
Tél. : +243847178977 &
+243850399410/Coordination

E-mail :
info.cod.goma@welthungerhilfe.de

Deutsche Welthungerhilfe
e.V.
Friedrich-Ebert-Straße 1
D-53173 Bonn
Tel. +49-228-2288-0
Fax +49-228-2288-333
www.welthungerhilfe.de

Alliance 2015
towards the eradication of poverty

Membre de l'Alliance 2015,
Réseau d'ONG internationales

Qualification du fournisseur

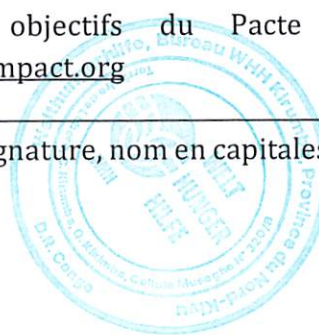
Page 3/3

Nous, _____ (nom de l'entreprise) affirmons par la présente que

- a) Nous ne faisons pas l'objet de procédures de faillite, d'insolvabilité ou de liquidation judiciaire, n'avons pas cessé nos activités commerciales et ne sommes pas dans une situation similaire en vertu de procédures conformes aux dispositions nationales légales,
- b) ne faisons pas l'objet de sanctions suite à un jugement pénal pour des raisons remettant en cause notre fiabilité professionnelle,
- c) Nous nous conformons à nos obligations de paiement des cotisations sociales, impôts ou autres prélèvements, conformément aux dispositions légales dans l'État dans lequel se situe notre siège, dans l'État du destinataire, ou dans l'État où le contrat est réalisé,
- d) Nous ne faisons pas l'objet d'une peine juridiquement contraignante pour cause de fraude, corruption, participation à une organisation criminelle, ou tout autre acte enfreignant les intérêts financiers des communautés européennes, d'USAID ou de tout autre bailleur de fonds public.
- e) Aucunes violations graves d'un contrat en raison de la non-exécution de nos obligations contractuelles n'ont été constatées dans le cadre d'un autre contrat ou dans le cadre d'un contrat attribué par le budget de la communauté européenne, d'USAID ou de tout autre bailleur de fonds public.
- f) Nous mettons à votre disposition toutes les informations nécessaires à la participation à un appel d'offres,
- g) Relativement à des contrats financés par des fonds de la Communauté européenne, nous n'avons pas été accusés de rupture de contrat en raison de violations flagrantes de nos obligations contractuelles,
- h) Nous n'avons pas été exclus en tant que partenaire de contrat par la Communauté européenne en raison de problèmes éthiques,
- i) Nous garantissons l'accès à la Commission européenne, au Bureau européen de lutte contre la corruption et aux contrôleurs de la Communauté européenne, aux contrôleurs d'autres agences de financement et aux contrôleurs de Welthungerhilfe à tous nos documents commerciaux et comptables à des fins de contrôle et d'audit,
- j) Nous respectons les droits sociaux fondamentaux et condamnons le travail des enfants.
- k) Nous garantissons le respect de la législation applicable et des normes communes en matière de salaire, de législation sociale, de sécurité et de santé professionnelles, ainsi que les recommandations de l'Organisation internationale du Travail (OIT).

Nous soutenons les objectifs du Pacte mondial des Nations Unies
<https://www.unglobalcompact.org>

Date, nom de la société, signature, nom en capitales d'imprimerie, cachet de la société.



Pour un monde sans faim

Welthungerhilfe/Agro Action
Allemande

Avenue la Corniche, n° 170,
Quartier les Volcans
Commune de Goma
Ville de Goma, RDC
Tél. : +243 816
722 541/Coordination

Cellule Vungi n° 10
Quartier Vungi
Ville de Butembo, RDC
Tél. : +243 978143419

Avenue Kasavubu, n° 69,
Quartier Lumumba
Commune Mbunya
Ville de Bunia, RDC
Tél. +243 999 196 660

Avenue UHURU,
Quartier KIKIMBA
Commune de Kirumba
Territoire de Lubero
Tél. : +243847178977 &
+243850399410/Coordination

E-mail :
info.cod.goma@welthungerhilfe.de

Deutsche Welthungerhilfe
e.V.
Friedrich-Ebert-Straße 1
D-53173 Bonn
Tel. +49-228-2288-0
Fax +49-228-2288-333
www.welthungerhilfe.de

Alliance 2015
towards the eradication of poverty

Membre de l'Alliance 2015,
Réseau d'ONG internationales



Pour un monde sans faim

Welthungerhilfe/Agro Action
Allemande

Avenue la Corniche, n° 170,
Quartier les Volcans
Commune de Goma
Ville de Goma, RDC
Tél. : +243 816
722 541/Coordination

Cellule Vungi n° 10
Quartier Vungi
Ville de Butembo, RDC
Tél. : +243 978143419

Avenue Kasavubu, n° 69,
Quartier Lumumba
Commune Mbunya
Ville de Bunia, RDC
Tél. +243 999 196 660

Avenue UHURU,
Quartier KIKIMBA
Commune de Kirumba
Territoire de Lubero
Tél. : +243847178977 &
+243850399410/Coordination

E-mail :
info.cod.goma@welthungerhilfe.de

Deutsche Welthungerhilfe
e.V.
Friedrich-Ebert-Straße 1
D-53173 Bonn
Tel. +49-228-2288-0
Fax +49-228-2288-333
www.welthungerhilfe.de

Nous, _____ (nom de l'entreprise) affirmons par la présente que

- l) Nous ne faisons pas l'objet de procédures de faillite, d'insolvabilité ou de liquidation judiciaire, n'avons pas cessé nos activités commerciales et ne sommes pas dans une situation similaire en vertu de procédures conformes aux dispositions nationales légales,
- m) Ne faisons pas l'objet de sanctions suite à un jugement pénal pour des raisons remettant en cause notre fiabilité professionnelle,
- n) Nous nous conformons à nos obligations de paiement des cotisations sociales, impôts ou autres prélèvements, conformément aux dispositions légales dans l'État dans lequel se situe notre siège, dans l'État du destinataire, ou dans l'État où le contrat est réalisé,
- o) Nous ne faisons pas l'objet d'une peine juridiquement contraignante pour cause de fraude, corruption, participation à une organisation criminelle, ou tout autre acte enfreignant les intérêts financiers des communautés européennes, ou de tout autre bailleur de fonds public.
- p) Aucune violations graves d'un contrat en raison de la non-exécution de nos obligations contractuelles n'ont été constatées dans le cadre d'un autre contrat ou dans le cadre d'un contrat attribué par le budget de la communauté européenne, ou de tout autre bailleur de fonds public.
- q) Nous mettons à votre disposition toutes les informations nécessaires à la participation à un appel d'offres,
- r) Relativement à des contrats financés par des fonds de la Communauté européenne, nous n'avons pas été accusés de rupture de contrat en raison de violations flagrantes de nos obligations contractuelles,
- s) Nous n'avons pas été exclus en tant que partenaire de contrat par la Communauté européenne en raison de problèmes éthiques,
- t) Nous garantissons l'accès à la Commission européenne, au Bureau européen de lutte contre la corruption et aux contrôleurs de la Communauté européenne, aux contrôleurs d'autres agences de financement et aux contrôleurs de Welthungerhilfe à tous nos documents commerciaux et comptables à des fins de contrôle et d'audit,
- u) Nous respectons les droits sociaux fondamentaux et condamnons le travail des enfants.
- v) Nous garantissons le respect de la législation applicable et des normes communes en matière de salaire, de législation sociale, de sécurité et de santé professionnelles, ainsi que les recommandations de l'Organisation internationale du Travail (OIT).

Nous soutenons les objectifs du Pacte mondial des Nations Unies
<https://www.unglobalcompact.org>

Date, nom de la société, signature, nom en capitales d'imprimerie, cachet de la société



f

I. LETTRE DE SOUMISSION

Je (nous) soussigné(e) (ons).....

Propose(ons) d'exécuter et d'achever les travaux de construction conformément aux dites conditions du marché, prescriptions, techniques, mémoire de travaux et additifs toutes remise déduite pour un montant total de (En lettre).

Dans le cas où la présente offre serait retenue, je (nous) (nous) m'engage(ons) envers Welthungerhilfe à livrer les travaux selon les modalités spécifiques dans les conditions particulières du présent appel d'offres.

Nous nous engageons, si notre soumission est acceptée, à commencer les travaux dans un délai de 7 jours après signature du contrat, sans poser des conditions préalables liées au paiement des avances ; et à achever l'ensemble des travaux faisant l'objet du Marché dans un délai dejours ouvrables.

Je (nous) déclare(ons) que cette offre reste valable pour nonante (90) jours à partir de la date fixée pour l'ouverture des offres.

Je (nous) déclare(ons) que vous n'êtes pas tenu de donner nécessairement une suite favorable aux offres que vous recevez.

Conformément aux instructions du présent Cahier Spécial des Charges, nous joignons à chaque exemplaire de notre soumission tous les éléments exigés.

Fait à.....le.....

(Signature et Cachet)

En qualité de

Autorisé à signer l'offre pour le compte de.....



Pour un monde sans faim

Welthungerhilfe/Agro Action
Allemande

Avenue la Corniche, n° 170,
Quartier les Volcans
Commune de Goma
Ville de Goma, RDC
Tél. : +243 816
722 541/Coordination

Cellule Vungi n° 10
Quartier Vungi
Ville de Butembo, RDC
Tél. : +243 978143419

Avenue Kasavubu, n° 69,
Quartier Lumumba
Commune Mbunya
Ville de Bunia, RDC
Tél. +243 999 196 660

Avenue UHURU,
Quartier KIKIMBA
Commune de Kirumba
Territoire de Lubero
Tél. : +243847178977 &
+243850399410/Coordination

E-mail :
info.cod.goma@welthungerhilfe.de

Deutsche Welthungerhilfe
e.V.
Friedrich-Ebert-Straße 1
D-53173 Bonn
Tel. +49-228-2288-0
Fax +49-228-2288-333
www.welthungerhilfe.de

Alliance 2015
towards the eradication of poverty

Membre de l'Alliance 2015,
Réseau d'ONG internationales

II. CERTIFICAT DE VISITE DES LIEUX

Je soussigné (Noms et titre), représentant l'entreprise, après avoir pris connaissance de toutes les pièces du dossier d'appel d'offre n°....., relatif aux travaux **réhabilitation de l'adduction d'eau potable dans le groupement Kanyabayonga dans le Territoire de Rutshuru en Province du Nord-Kivu**, avoir visité les lieux et recueillir les informations nécessaires sur le site et, déclare avoir apprécié et sous ma responsabilité, la configuration du terrain, et m'être rendu compte des difficultés particulières de l'exécution des travaux. Je me soumetts et m'engage à exécuter lesdits travaux sur le site concerné sans aucune réclamation relative aux obstacles que présentent les sites conformément aux dispositions contractuelles et instructions techniques de Welthungerhilfe qui me seront donné pour la bonne réalisation des travaux pour lesquels je présente mon offre.

En foi de quoi, le présent certificat de visite de lieux est établi pour valoir et servir ce que de droit.

Pour WHH
Nom et signature



Kirumba, le.....
(Signature et Cachet du soumissionnaire)



Pour un monde sans faim

Welthungerhilfe/Agro Action
Allemande

Avenue la Corniche, n° 170,
Quartier les Volcans
Commune de Goma
Ville de Goma, RDC
Tél. : +243 816
722 541/Coordination

Cellule Vungi n° 10
Quartier Vungi
Ville de Butembo, RDC
Tél. : +243 978143419

Avenue Kasavubu, n° 69,
Quartier Lumumba
Commune Mbunya
Ville de Bunia, RDC
Tél. +243 999 196 660

Avenue UHURU,
Quartier KIKIMBA
Commune de Kirumba
Territoire de Lubero
Tél. : +243847178977 &
+243850399410/Coordination

E-mail :
info.cod.goma@welthungerhilfe.de

Deutsche Welthungerhilfe
e.V.
Friedrich-Ebert-Straße 1
D-53173 Bonn
Tel. +49-228-2288-0
Fax +49-228-2288-333
www.welthungerhilfe.de

Alliance 2015
towards the eradication of poverty

Membre de l' Alliance 2015,
Réseau d'ONG internationales

Article 14. L'enregistrement sur la plateforme eTender

Chaque soumissionnaire doit d'abord s'inscrire en tant que fournisseur dans le portail eTender pour pouvoir participer à ces appels d'offres. Les instructions sont jointes en dessous de ce document. Une fois inscrit, le fournisseur peut télécharger tous les documents et répondre à toutes les questions qui se trouvent dans le portail eTender.

Les soumissions doivent préciser tous les détails, selon le texte d'appel d'offres, le cas échéant le format de l'annexe II peut être utilisé, signé et tamponné comme formulaire d'offre. Cependant, une offre sur un papier à en-tête du fournisseur est également la bienvenue, à condition qu'elle contienne les informations exactes comme l'exige le formulaire de soumission. Les soumissionnaires sont vivement conseillés de fournir les références récentes (de moins de 2 ans) dans des marchés similaires.

Pour s'inscrire sur le site eTender, veuillez contacter : Mr Guylain MUSAVULI à l'adresse e-mail suivante : guylain.musavuli@welthungerhilfe.de juste pour les clarifications concernant l'utilisation du portail E tender dont le lien est : <https://eu.eusupply.com/login.asp?B=Welthungerhilfe>

Toutes les questions en rapport avec l'offre ne seront seulement répondues qu'à travers le portail E tender dans sa partie Messagerie ou Forum Questions - Réponses.

Calendrier : remise des offres, dépouillement et évaluation sera refléter dans le portail e-tender

En cas de questions, veuillez Mr Zaindo Mweyo à l'adresse e-mail suivante : Zaindo.Mweyo@welthungerhilfe.de

N.B : L'offre est valable sans signature originale et seule la personne ou entreprise invitée après sélection des candidatures et signature d'un contrat pourra nous livrer les marchandises.

Fait à Kirumba, le 29/04/2024

Gabriel MACUMU

Chef de Projet ai.



Annexes :

- I. Formulaire de déclaration des fournisseurs de Welthungerhilfe
- II. Spécifications techniques & bordereau de prix
- III. Offre optionnelle pour rabais ou pour une commande combinée



Pour un monde sans faim

Welthungerhilfe/Agro Action
Allemagne

Avenue la Corniche, n° 170,
Quartier les Volcans
Commune de Goma
Ville de Goma, RDC
Tél. : +243 816
722 541/Coordination

Cellule Vungi n° 10
Quartier Vungi
Ville de Butembo, RDC
Tél. : +243 978143419

Avenue Kasavubu, n° 69,
Quartier Lumumba
Commune Mbunya
Ville de Bunia, RDC
Tél. +243 999 196 660

Avenue UHURU,
Quartier KIKIMBA
Commune de Kirumba
Territoire de Lubero
Tél. : +243847178977 &
+243850399410/Coordination

E-mail :
info.cod.goma@welthungerhilfe.de

Deutsche Welthungerhilfe
e.V.
Friedrich-Ebert-Straße 1
D-53173 Bonn
Tel. +49-228-2288-0
Fax +49-228-2288-333
www.welthungerhilfe.de



Membre de l' Alliance 2015,
Réseau d'ONG internationales

ANNEXE I : Formulaire de déclaration des fournisseurs de Welthungerhilfe

Remarque : ce formulaire de déclaration des fournisseurs, qui inclut votre certification par signature, fait partie de la procédure de qualification de nos fournisseurs et prestataires de services. Ne pas remplir ce formulaire dans son intégralité vous expose à une disqualification de l'appel d'offres.

1. Informations sur le fournisseur

En signant la certification à la fin de ce formulaire de déclaration des fournisseurs, vous confirmez que toutes les informations des parties 1.1 et 1.2 ci-dessous sont exactes et complètes.

1.1 Informations relatives à votre entreprise

Veuillez fournir les informations suivantes relatives à votre entreprise et joindre une copie du document d'enregistrement légal de votre entreprise.

Nom de l'entreprise	
Forme juridique Si le fournisseur n'est pas une société enregistrée, écrivez « non enregistré ».	
Année de création	
Pays d'établissement	
Numéro de TVA ou d'enregistrement	
Coordonnées bancaires Indiquez le nom du titulaire du compte, le nom de la banque, l'IBAN, le code SWIFT et la devise utilisée.	
Adresse physique, adresse email et site Web	
Contact du service marketing et du service commercial	
Services proposés par l'entreprise (portefeuille de l'entreprise)	
Autres informations	

1.2 Informations sur les cadres de la direction

Welthungerhilfe applique des normes morales élevées relatives à la conduite de ses employés, partenaires, fournisseurs et autres prestataires de services. Comme indiqué dans la partie 2.3 ci-dessous, une de ces normes concerne la condamnation du terrorisme et l'engagement qu'aucun fonds ou ressource ne sera utilisé pour soutenir les terroristes ou les activités terroristes d'aucune façon. Cette norme fait partie intégrante du fonctionnement de Welthungerhilfe. Nos bailleurs institutionnels et nos banques exigent également que nous contrôlions



Pour un monde sans faim

Welthungerhilfe/Agro Action
Allemande

Avenue la Corniche, n° 170,
Quartier les Volcans
Commune de Goma
Ville de Goma, RDC
Tél. : +243 816
722 541/Coordination

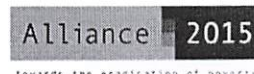
Cellule Vungi n° 10
Quartier Vungi
Ville de Butembo, RDC
Tél. : +243 978143419

Avenue Kasavubu, n° 69,
Quartier Lumumba
Commune Mbunya
Ville de Bunia, RDC
Tél. +243 999 196 660

Avenue UHURU,
Quartier KIKIMBA
Commune de Kirumba
Territoire de Lubero
Tél. : +243847178977 &
+243850399410/Coordination

E-mail :
info.cod.goma@welthungerhilfe.de

Deutsche Welthungerhilfe
e.V.
Friedrich-Ebert-Straße 1
D-53173 Bonn
Tel. +49-228-2288-0
Fax +49-228-2288-333
www.welthungerhilfe.de



Membre de l'Alliance 2015,
Réseau d'ONG internationales

régulièrement nos fournisseurs et prestataires de services sur les listes de terroristes suspects connus.

Nous sommes donc tenus de recueillir certaines informations pertinentes relatives aux cadres de la direction pour chaque fournisseur. Nous demandons notamment des informations relatives à vos 4 principaux responsables (par exemple, les membres du comité exécutif, les cadres de la direction ou les chef·e·s de service). En général, il s'agit des personnes figurant sur le justificatif d'enregistrement de votre entreprise. Si votre entreprise compte moins de 4 cadres, veuillez fournir leurs informations et nous en informer lors de la soumission du formulaire.

Les données recueillies ci-dessous seront utilisées uniquement à des fins de contrôle sur les listes de sanctions internationales librement accessibles et publiées sur Internet. Ces données seront protégées conformément aux lois applicables en matière de protection des données. Si vous avez des questions concernant cette exigence ou sur la façon dont vos données seront traitées ou stockées, veuillez contacter votre interlocuteur·trice à Welthungerhilfe ou envoyer un e-mail à screening@welthungerhilfe.de.



Pour un monde sans faim

Welthungerhilfe/Agro Action
Allemande

Avenue la Corniche, n° 170,
Quartier les Volcans
Commune de Goma
Ville de Goma, RDC
Tél. : +243 816
722 541/Coordination

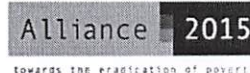
Cellule Vungi n° 10
Quartier Vungi
Ville de Butembo, RDC
Tél. : +243 978143419

Avenue Kasavubu, n° 69,
Quartier Lumumba
Commune Mbunya
Ville de Bunia, RDC
Tél. +243 999 196 660

Avenue UHURU,
Quartier KIKIMBA
Commune de Kirumba
Territoire de Lubero
Tél. : +243847178977 &
+243850399410/Coordination

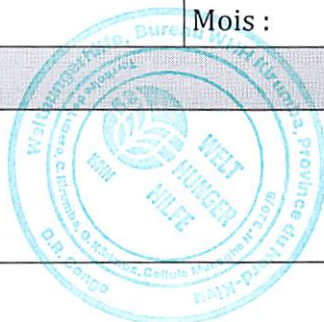
E-mail :
info.cod.goma@welthungerhilfe.de

Deutsche Welthungerhilfe
e.V.
Friedrich-Ebert-Straße 1
D-53173 Bonn
Tel. +49-228-2288-0
Fax +49-228-2288-333
www.welthungerhilfe.de



Membre de l' Alliance 2015,
Réseau d'ONG internationales

Cadre de la direction n°1			
Nom complet (prénom, suivi du deuxième prénom et du nom de famille)			
Nationalité	ID Card :		
Adresse (au minimum, pays de résidence)			
Sexe (facultatif)			
Date de naissance	Date :	Mois :	Année :
Cadre de la direction n°2			
Nom complet (prénom, suivi du deuxième prénom et du nom de famille)			
Nationalité	ID Card :		
Adresse (au minimum, pays de résidence)			
Sexe (facultatif)			
Date de naissance	Date :	Mois :	Année :
Cadre de la direction n°3			
Nom complet (prénom, suivi du deuxième prénom et du nom de famille)			



Nationalité		ID Card :	
Adresse (au minimum, pays de résidence)			
Sexe (facultatif)			
Date de naissance	Date :	Mois :	Année :
Cadre de la direction n°4			
Nom complet (prénom, suivi du deuxième prénom et du nom de famille)			
Nationalité		ID Card :	
Adresse (au minimum, pays de résidence)			
Sexe (facultatif)			
Date de naissance	Date :	Mois :	Année :



Pour un monde sans faim

Welthungerhilfe/Agro Action
Allemande

Avenue la Corniche, n° 170,
Quartier les Volcans
Commune de Goma
Ville de Goma, RDC
Tél. : +243 816
722 541/Coordination

Cellule Vungi n° 10
Quartier Vungi
Ville de Butembo, RDC
Tél. : +243 978143419

Avenue Kasavubu, n° 69,
Quartier Lumumba
Commune Mbunya
Ville de Bunia, RDC
Tél. +243 999 196 660

Avenue UHURU,
Quartier KIKIMBA
Commune de Kirumba
Territoire de Lubero
Tél. : +243847178977 &
+243850399410/Coordination

E-mail :
info.cod.goma@welthungerhilfe.de

Deutsche Welthungerhilfe
e.V.
Friedrich-Ebert-Straße 1
D-53173 Bonn
Tel. +49-228-2288-0
Fax +49-228-2288-333
www.welthungerhilfe.de



Alliance 2015
towards the eradication of poverty

Membre de l'Alliance 2015,
Réseau d'ONG internationales

Handwritten signature

2. Déclaration de politique de Welthungerhilfe

2.1 Welthungerhilfe soutient les objectifs du Pacte mondial des Nations Unies

Le Pacte mondial des Nations Unies est une initiative de politiques stratégiques pour les organisations qui s'engagent à aligner leurs activités et leurs stratégies sur 10 principes universellement admis dans les domaines des droits de l'homme, du droit du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Droits de l'Homme

- Principe 1 : les entreprises doivent soutenir et respecter la protection des droits de l'homme internationalement admis ; et
- Principe 2 : garantir qu'elles ne participent pas à des violations des droits de l'homme.

Droits du travail

- Principe 3 : les entreprises soutiennent le droit d'association et travaillent efficacement en faveur du droit à la négociation collective ;
- Principe 4 : élimination du travail forcé ou obligatoire ;
- Principe 5 : abolition effective du travail des enfants ;
- Principe 6 : élimination de toute discrimination en matière d'emploi et d'activité professionnelle.

Environnement

- Principe 7 : les entreprises doivent soutenir une approche préventive face aux défis environnementaux ;
- Principe 8 : les entreprises prennent des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement ;
- Principe 9 : les entreprises favorisent le développement et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

Lutte contre la corruption

- Principe 10 : les entreprises doivent lutter contre la corruption sous toutes ses formes, dont l'extorsion et la corruption.

De plus amples informations sur le Pacte mondial des Nations Unies sont disponibles (dans une grande variété de langues) sur <https://www.unglobalcompact.org>



Welthungerhilfe/Agro Action
Allemande

Avenue la Corniche, n° 170,
Quartier les Volcans
Commune de Goma
Ville de Goma, RDC
Tél. : +243 816
722 541/Coordination

Cellule Vungi n° 10
Quartier Vungi
Ville de Butembo, RDC
Tél. : +243 978143419

Avenue Kasavubu, n° 69,
Quartier Lumumba
Commune Mbunya
Ville de Bunia, RDC
Tél. +243 999 196 660

Avenue UHURU,
Quartier KIKIMBA
Commune de Kirumba
Territoire de Lubero
Tél. : +243847178977 &
+243850399410/Coordination

E-mail :
info.cod.goma@welthungerhilfe.de

Deutsche Welthungerhilfe
e.V.
Friedrich-Ebert-Straße 1
D-53173 Bonn
Tel. +49-228-2288-0
Fax +49-228-2288-333
www.welthungerhilfe.de

2.2 Welthungerhilfe adhère strictement à son propre code de conduite

Le code de conduite de Welthungerhilfe s'appuie sur les principes du Pacte mondial de l'ONU et fait partie intégrante de tout le travail de Welthungerhilfe. Tous les fournisseurs de Welthungerhilfe sont tenus d'agir conformément aux valeurs de notre code de conduite, qui sont les suivantes :

- Respect des normes les plus strictes en matière de comportement personnel et professionnel
- Aucune activité religieuse ou politique au nom de Welthungerhilfe ☒ Pas de discrimination
- Responsabilité en matière de santé et de sécurité
- Pas de violence sexuelle
- Protection de l'enfance
- Gestion responsable des données et des informations personnelles
- Utilisation responsable des ressources
- Pas de soutien au terrorisme ou au blanchiment d'argent
- Pas de corruption
- Éviter les conflits d'intérêts
- Pas de consommation d'alcool ou de drogues lors du travail
- Le port d'armes est interdit
- Obligation de signaler toutes préoccupations, soupçons et toute prise de connaissance d'infractions au code de conduite

Le code de conduite complet est disponible à l'adresse suivante : <https://www.welthungerhilfe.org/about-us/transparency-and-quality/code-of-conduct/>

En signant ce formulaire de déclaration des fournisseurs, vous acceptez explicitement de respecter ces principes.

2.3 Welthungerhilfe (WHH) s'oppose à toutes formes de terrorisme et de blanchiment d'argent

WHH s'oppose à toutes formes de terrorisme et ne soutiendra, ne tolérera, ou n'encouragera jamais sciemment le terrorisme ou les activités de celles et ceux qui prennent part au terrorisme ou au blanchiment d'argent. Conformément aux directives du Conseil de sécurité des Nations Unies et de l'Union européenne, Welthungerhilfe est fermement attachée à la lutte internationale contre le terrorisme et, en particulier, contre le financement du terrorisme. En vertu de ce principe, Welthungerhilfe compare ses fournisseurs et leurs décideurs aux listes de terroristes connus et suspectés afin de s'assurer qu'aucun de ses fonds ou de ceux de ses donateurs n'est utilisé, directement ou indirectement, pour soutenir des individus ou des entités associés au terrorisme ou au blanchiment d'argent. En soumettant une offre, les fournisseurs et les prestataires de services acceptent par conséquent ce processus de contrôle, y compris l'obligation de fournir les informations requises pour effectuer ce contrôle (voir les parties 1.1 et 1.2 ci-dessus).

3. Déclaration des fournisseurs



Welthungerhilfe/Agro Action
Allemande

Avenue la Corniche, n° 170,
Quartier les Volcans
Commune de Goma
Ville de Goma, RDC
Tél. : +243 816
722 541/Coordination

Cellule Vungi n° 10
Quartier Vungi
Ville de Butembo, RDC
Tél. : +243 978143419

Avenue Kasavubu, n° 69,
Quartier Lumumba
Commune Mbunya
Ville de Bunia, RDC
Tél. +243 999 196 660

Avenue UHURU,
Quartier KIKIMBA
Commune de Kirumba
Territoire de Lubero
Tél. : +243847178977 &
+243850399410/Coordination

E-mail :
info.cod.goma@welthungerhilfe.de

Deutsche Welthungerhilfe
e.V.
Friedrich-Ebert-Straße 1
D-53173 Bonn
Tel. +49-228-2288-0
Fax +49-228-2288-333
www.welthungerhilfe.de

Nous, _____ (nom de l'entreprise) affirmons par la présente que

- a) Toutes les informations présentées dans les parties 1.1 et 1.2 ci-dessus sont correctes et complètes ;
- b) Nous ne faisons pas l'objet de procédures de faillite, d'insolvabilité ou de liquidation judiciaire, et n'avons pas cessé nos activités commerciales et ne sommes pas dans une situation équivalente en vertu de procédures conformes aux dispositions légales nationales,
- c) Nous ne faisons pas l'objet de sanctions suite à un jugement pénal contraignant pour des raisons remettant en cause notre fiabilité professionnelle,
- d) Nous nous acquittons de notre obligation de payer les cotisations d'assurance sociale, les impôts et autres prélèvements conformément aux dispositions légales de la juridiction dans laquelle se trouve notre bureau. De la juridiction du destinataire et de la juridiction où le contrat est exécuté ; nous assurons que nous respecterons la législation applicable et les normes communes en matière de salaires, de législation sociale, de sécurité et de santé au travail ;
- e) Nous ne faisons pas l'objet d'une peine juridiquement contraignante pour cause de fraude, corruption, participation à une organisation criminelle, ou tout autre acte enfreignant les intérêts financiers de toute autre personne physique ou morale ;
- f) Aucune violation grave d'un contrat en raison de non-exécution d'obligations contractuelles n'a été constatée dans le cadre d'un autre contrat ou dans le cadre d'un contrat attribué par un bailleur institutionnel dans le domaine de la coopération au développement, de l'aide humanitaire ou de tout autre secteur de financement public (ci-après dénommé bailleur de fonds public) ;
- g) Nous vous fournissons toutes les informations nécessaires pour participer à un appel d'offres, et toutes les informations soumises pour ce dernier sont exactes et complètes ;
- h) Concernant les contrats qui sont finalement payés sur les fonds d'un donateur institutionnel, nous n'avons pas été accusés de rupture de contrat en raison d'une violation flagrante de nos obligations contractuelles ;
- i) Nous n'avons pas été exclus par un bailleur de fonds public de sa liste de partenaires contractuels en raison de problèmes éthiques ;
- j) Dans le cas d'être choisi comme fournisseur pour un projet de Welthungerhilfe, nous assurons à Welthungerhilfe, à tout donateur institutionnel impliqué dans le projet, et aux auditeurs engagés par Welthungerhilfe ou un tel donateur institutionnel, qu'ils auront un accès raisonnable et sur demande à nos documents commerciaux et comptables aux fins de contrôles et d'audits ;
- k) Nous respectons les droits sociaux fondamentaux et condamnons le travail des enfants ;
- l) Nous comprenons que Welthungerhilfe réalisera un contrôle pour s'assurer que ni notre entreprise ni nos quatre principaux cadres de la direction ne figurent sur les listes de terroristes connus ou présumés émises par nos bailleurs institutionnels ou par les gouvernements dont ils font partie ;
- m) Nous soutenons les objectifs du Pacte mondial des Nations Unies ; et
- n) Nous agissons conformément aux valeurs du code de conduite de Welthungerhilfe.

Place, date

Nom, signature

Note : la déclaration suivante à signer par votre entreprise fait partie du processus de qualification pour nos fournisseurs.



Pour un monde sans faim

Welthungerhilfe/Agro Action
Allemande

Avenue la Corniche, n° 170,
Quartier les Volcans
Commune de Goma
Ville de Goma, RDC
Tél. : +243 816
722 541/Coordination

Cellule Vungi n° 10
Quartier Vungi
Ville de Butembo, RDC
Tél. : +243 978143419

Avenue Kasavubu, n° 69,
Quartier Lumumba
Commune Mbunya
Ville de Bunia, RDC
Tél. +243 999 196 660

Avenue UHURU,
Quartier KIKIMBA
Commune de Kirumba
Territoire de Lubero
Tél. : +243847178977 &
+243850399410/Coordination

E-mail :
info.cod.goma@welthungerhilfe.de

Deutsche Welthungerhilfe
e.V.

Friedrich-Ebert-Straße 1
D-53173 Bonn
Tel. +49-228-2288-0
Fax +49-228-2288-333
www.welthungerhilfe.de

Alliance 2015
towards the eradication of poverty

Membre de l'Alliance 2015
Réseau d'ONG internationales